

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 226

MONTRÉAL, LE MARDI 6 OCTOBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Des votes et des jeux

L'élite locale de Québec souffle d'aise. Les trois quarts des électeurs ont approuvé la tenue des Jeux olympiques d'hiver dans la capitale en 2010. Mais faut-il pour autant faire de ce scrutin un modèle de démocratie?

L'appui populaire à la candidature de Québec pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2010 était devenu un enjeu capital dans la région. Une affaire d'honneur. Un test de l'estime de soi. Si bien que, avec emphase, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a déclaré samedi que «pour la première fois depuis 20 ans, les gens de la région ont fait un geste de solidarité et se sont fait confiance». Quel cri du cœur! Qui révèle peut-être à quel point les relations sont tendues entre la capitale et sa région.

Ce référendum était aussi sans doute le meilleur moyen de clouer le bec à la maîtresse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, qui avait fait campagne, en 1995, contre la candidature de Québec pour les Jeux de 2002. Désormais, elle arborera le macaron de Québec 2010 et, at-elle promis, va «porter le dossier olympique».

Mme Boucher a même dit qu'il n'y «aura plus jamais de doute» dans son esprit. On a du mal à la croire, une femme aussi sceptique et méfiante qui, à peine quelques semaines avant le scrutin, soulevait encore des questions sur le réalisme des prévisions budgétaires présentées par le comité organisateur. Comptons sur sa vigilance.

Entre mercredi et samedi, 152 000 électeurs sur 531 000 inscrits ont participé au scrutin, soit un taux de participation honorable de 28,7%. Quelque 77% des votants ont approuvé la tenue des Jeux olympiques de 2010 dans leur région. La banlieue est pour les jeux autant que la ville, sur la rive sud du Saint-Laurent comme sur la rive nord.

Le comité organisateur pense que la tenue de ce référendum est un atout pour Québec contre Calgary et Vancouver qui sont dans la course pour représenter le Canada en vue d'obtenir les jeux de 2010. Des sondages scientifiques donnent un appui de plus de 80% de la population (88% à Calgary) dans chacune des deux villes. A Québec, fera-t-on valoir, non seulement le taux d'appui est presque équivalent. Mais 150 000 personnes se sont déplacées pour voter.

On peut s'interroger sur le poids de cet argument. Certes, la campagne de Mme Boucher contre la candidature de Québec il y a trois ans avait fait mal à l'image de la région. Mais Québec n'avait aucune chance d'obtenir les Jeux de 2002. Salt Lake City, une ville américaine, qui cognait pour la quatrième fois à la porte du CIO, déjà dotée de plusieurs des équipements requis, avait la victoire dans la poche avant même que la course ne commence.

En outre, il est faux de dire que Québec ne bénéficiait pas de l'appui de la population. Dès juin 1995, à peine quelques jours après que l'on eut appris que Québec n'avait recueilli que sept votes en sa faveur au sein du CIO, 62% des gens de la région souhaitaient que leur ville tente à nouveau sa chance quelques années plus tard.

D'ailleurs, que vaudrait l'appui populaire si Québec ne pouvait présenter d'autres atouts qui auraient plus de poids? Les travaux d'aménagement d'une nouvelle piste de ski alpin au cap Maillard, qui ont débuté cet automne, permettront de doter la région d'un équipement satisfaisant aux normes internationales. Il y a trois ans, l'absence d'un tel équipement constituait l'un des principaux handicaps de la candidature québécoise.

Face à ses rivales canadiennes, Québec fera valoir également que l'organisation des jeux ici permettra de doter l'est du Canada d'équipements sportifs pour les athlètes aujourd'hui obligés de se rendre à Calgary pour s'entraîner. Le Canada serait alors reconnu pour la qualité de ses infrastructures sportives d'hiver d'un océan à l'autre. C'est du moins ce que l'on dit déjà, y compris dans l'ouest canadien.

D'ailleurs, la bataille pour obtenir les jeux ne fait que commencer. Les péripéties référendaires n'étaient que de la petite bière à côté des intrigues de coulisses, des batailles politiques, des opérations de séduction auprès des membres du CIO une fois franchie l'étape canadienne.

On peut bien célébrer aujourd'hui les résultats du référendum. Mais il paraît un peu plus inquiétant de voir que l'on présente cette consultation, dans les milieux politiques et dans la presse locale, comme un modèle de démocratie. Faut-il rappeler que la campagne n'a été menée que par le camp du OUI, faute de combattants structurés parmi les opposants. Aucun budget n'était réservé pour la création de comités parapluie. Les dépenses n'étaient pas contrôlées. Les dés étaient pipés.

Aux États-Unis, où la technique du référendum est de plus en plus utilisée, les groupes de pression, riches et organisés, ont pris le contrôle de cet outil qui est devenu une caricature de démocratie. Sans parler des risques de dévaluer le rôle des élus. Le référendum de Québec a tourné en une bonne opération de publicité et de mobilisation. Cela n'en fait pas pour autant un modèle de participation politique.

**MÉTÉO**

Montréal Ensoleillé. Max: 14 Min: -1	Québec Ciel variable. Max: 12 Min: -1
--	---

Détails, page B 4

**INDEX**

7	8
783131000651	
Annances ..... B 4	Le monde ..... A 5
Avis publics ..... B 4	Les sports ..... B 6
Culture ..... B 8	Montréal ..... A 3
Économie ..... B 2	Mots croisés .. B 7
Éditorial ..... A 6	Politique ..... A 4
Horizons ..... B 1	Télévision ..... B 7

www.ledevoir.com

**LE MONDE**

Clinton fait face à la procédure de destitution, page A 5



**ÉCONOMIE**

Les Bourses réagissent mal à la réunion des grands argentiers, page B 2

**MONTRÉAL**



OSM: Québec souhaite une participation accrue d'Ottawa, page A 3

# Le Québec votera le 7 décembre

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les commissions scolaires ont reçu le feu vert du Directeur général des élections pour repérer les locaux scolaires devant servir à la tenue des élections générales le 30 novembre, pour le vote anticipé, et, une semaine plus tard, le 7 décembre, pour le scrutin général. Ce sont les sérieuses et récurrentes rumeurs d'élections émanant du gouvernement qui ont poussé le DGE à mettre en branle sa machine électorale.

«Il s'agit d'activités normales», précise le

porte-parole du DGE, Bernard Raynard. Nous n'avons pas le choix, nous nous devons de toujours être prêts.»

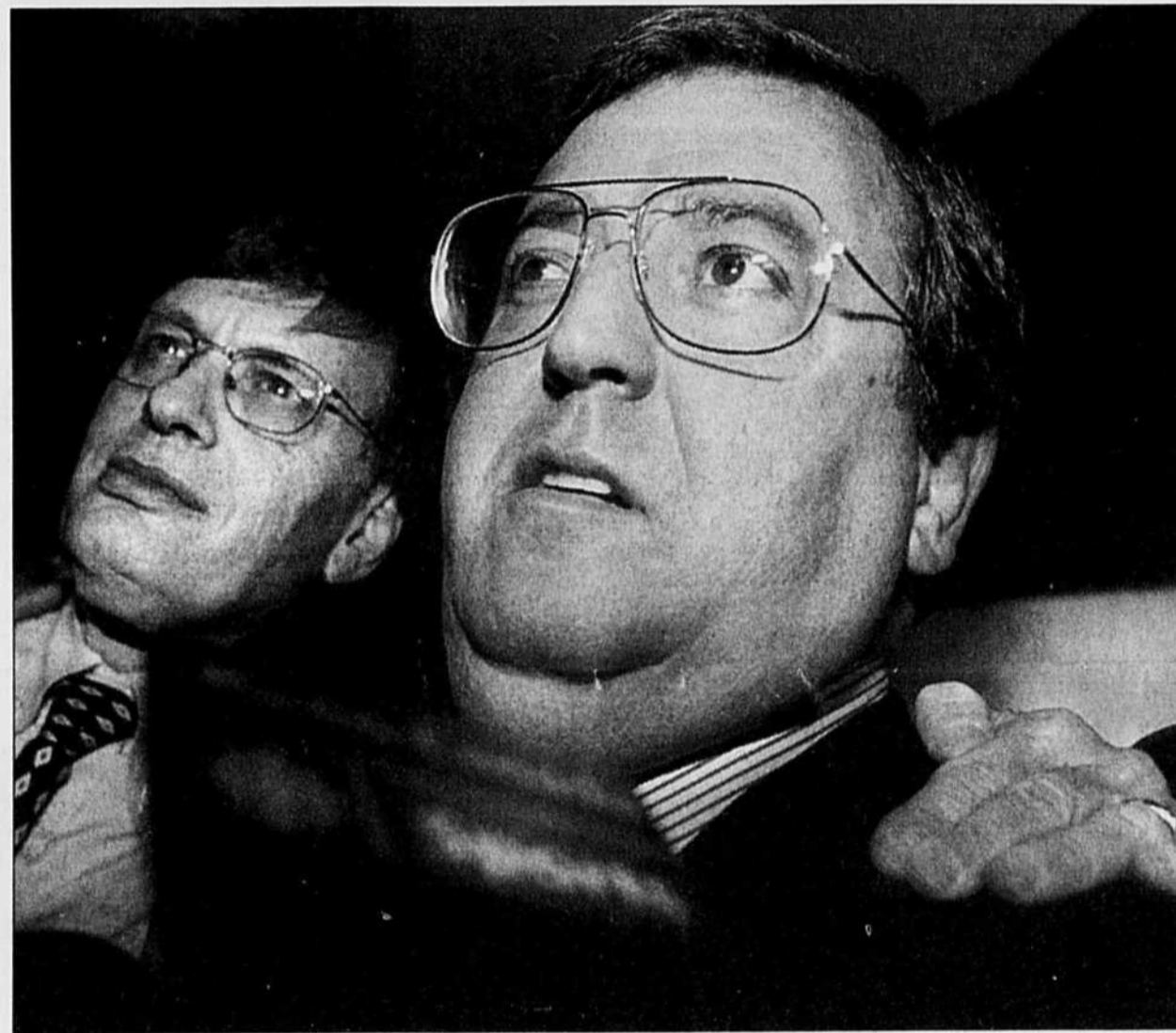
Toutefois, indique-t-on, du côté des commissions scolaires, il est rarement arrivé, et certainement pas dans la période précédant les trois dernières élections générales, que rendue à cette étape, la machine électorale fasse marche arrière. La prochaine campagne électorale devra durer entre 33 et 39 jours selon la loi. Un passage obligatoire pour le premier ministre Bouchard demeure la date du 1er novembre. Il a jusqu'à cette date pour déclencher l'élection partielle

dans la circonscription de La Prairie détenue auparavant par la députée péquiste démissionnaire Monique Simard. C'est pourquoi tout le monde a encadré la date du 7 décembre sur le calendrier.

En ce moment, le gouvernement Bouchard est en possession de sondages internes passablement favorables qui seront dévoilés aux membres de l'aile parlementaire du Parti québécois jeudi et vendredi lors d'un caucus pré-sessionnel à Bécancour. Le premier ministre annonçait ensuite, d'ici une semaine tout au plus, la tenue du scrutin.

Mais plus qu'un agenda politique, qui risque d'échapper au gouvernement lors des débats à l'Assemblée nationale, ce sont davantage les sombres perspectives économiques et le peu de solutions qui font consensus au sein des grands pays industrialisés du G7 qui pèsent lourd dans la balance électorale. Ces perspectives de ralentissement de l'économie mondiale, qui influençaient beaucoup Robert Bourassa à l'époque, incitent le premier ministre Bouchard à aller aux urnes sans perdre de temps.

VOIR PAGE A 8: ÉLECTIONS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Claude Brochu a affirmé hier n'avoir reçu aucune offre de rachat de ses parts, et n'avoir même eu aucune discussion avec quiconque à cet égard. «Personne ne m'a parlé de quoi que ce soit. Ce sont des histoires, toutes sortes de rumeurs. C'est complètement faux. Ça ne s'est pas produit.»

## Un nouveau stade, point à la ligne

Une injection d'argent privé ne suffirait pas, affirme le commissaire du baseball

JEAN DION  
LE DEVOIR

Les autorités des ligues majeures de baseball se rangent résolument derrière Claude Brochu et ne croient pas un seul instant que l'arrivée de nouveaux investisseurs résoudrait les problèmes que connaissent les Expos de Montréal. En clair, il faut un nouveau stade, point à la ligne, et les gouvernements devront ouvrir leur portefeuille pour que le projet se réalise et que le déménagement de la concession soit évité.

«La franchise des Expos a besoin d'un nouveau stade. C'est la question centrale. En fait, c'est la seule question», a martelé hier le commissaire du baseball majeur, Bud Selig, à l'issue d'une rencontre d'une heure avec M. Brochu, président et commandité des Expos, et le premier ministre Lucien Bouchard. À moins de 48 heures, aussi, de la réunion de la dernière chance pour les propriétaires des Expos, qui devront décider demain s'ils s'agrippent, élargissent leur consortium en en modifiant la structure ou mettent l'équipe en vente.

Alors que les rumeurs galopent sur la venue de nouveaux actionnaires, dont aucun n'a encore montré le bout

VOIR PAGE A 8: EXPOS



## Dr Jekyll et Mr Hyde

Un des intellectuels qui ont mené Pierre Bourque au pouvoir s'excuse d'avoir «engendré un monstre»

Dans un ultime croc-en-jambe à moins d'un mois des élections de Montréal, l'un des intellectuels qui a mené Pierre Bourque au pouvoir, le professeur Alain Chanlat de l'école des Hautes Études commerciales, gifle aller-retour le maire sortant dans un nouvel ouvrage lancé aujourd'hui, *Les deux Pierre Bourque côté cour, côté jardin*. En entrevue au *Devoir*, M. Chanlat lance un mea-culpa pour avoir «engendré un monstre» aux «comportements pathologiques».

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Par les immenses fenêtres, on aperçoit les immeubles entassés du centre-ville qui pointent dans le ciel gris d'automne, avec derrière, un mont Royal protecteur. Alain Chanlat s'enthousiasme et se désole tout à la fois de cette image de force. Quelques mois auparavant, alors qu'il mettait une dernière main à son livre sur M. Bourque, il avait déclaré au *Devoir* sans ambages: «Je veux qu'il reçoive ça comme un coup au cœur parce qu'il nous a tous trahis.»

La mi-campagne électorale est donc un moment sciemment choisi, dans l'objectif très clair d'écorcher le maire sortant. Alain Chanlat parle de la trahison de Pierre Bourque mais on peut prévoir qu'il sera accusé de vengeance puisque plusieurs de ses proches, dont sa fille, sont passés dans le hachoir.

«Le danger était que ce soit un bouquin de règlement de comptes. Si c'était le cas, j'aurais manqué mon coup et j'aurais perdu toute crédibilité. [...] Je veux, au nom du bien commun, qu'il ne soit pas réélu», justifie-t-il.

Voilà pour la motivation. Mais peu importe la réception qu'aura ce livre, il est

d'ores et déjà assuré de provoquer des vagues dans une campagne électorale terne. C'est d'autant plus probable que le professeur de gestion décortique, à travers un livre qui se situe entre le récit et l'essai, la personnalité pour le moins énigmatique du maire de Montréal.

Les observateurs de la scène municipale ne seront toutefois pas surpris par les commentaires et les critiques caustiques de M. Chanlat. Les improvisations, les tergiversations, les volte-face et autres empêtrements de la Ville de Montréal depuis les quatre dernières années, que d'aucuns décriaient, sont confirmés. Ce qui était impression prend forme.

Confortablement installé, le ton jamais enflammé, Alain Chanlat n'en lance pas moins des phrases acerbes. «Pierre Bourque est un menteur d'un narcissisme sans fond», laisse-t-il tomber.

Ce dernier assure que «le cas» Pierre Bourque n'est qu'une démonstration de plus que «l'histoire est pleine de gens qui disjonctent». À la limite de l'analyse psychiatrique, M. Chanlat affirme que le maire sortant a une double personnalité à la manière du docteur



VOIR PAGE A 8: BOURQUE

**Salon du livre de Paris**

## Les éditeurs ont du mal à faire face à la demande

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD  
LE DEVOIR

Pour répondre à la demande suscitée par une promotion extraordinaire du livre québécois à Paris, dans le cadre du prochain Salon du livre, certains éditeurs devront peut-être imprimer une quantité d'exemplaires supérieure à leur tirage moyen généralement voué au marché québécois.

Et pendant que l'attention est dirigée autour d'activités de promotion vouées au livre québécois, on s'inquiète de savoir si le transport des denrées littéraires, que les libraires français réclameront bientôt à grands cris, sera possible, compte tenu du coût élevé qu'il représente.

Invité d'honneur du prochain Salon du livre de Paris — du 20 au 25 mars prochain — et aussi sous les feux de la rampe de mars à juin lors du Printemps du Québec à Paris, le Québec bénéficiera d'un espace considérable sur le plancher du salon en plus d'activités culturelles diverses destinées à diffuser l'image littéraire du «petit cousin d'Amérique».

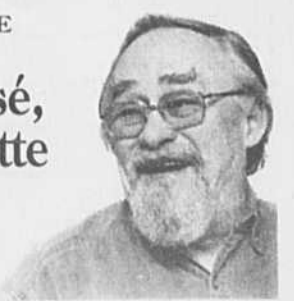
Ainsi, dès janvier 1999 et jusqu'à la fin de juin, dans le cadre du Printemps du Québec, près de 300 librairies françaises mettront en vedette une soixantaine de titres québécois, une opération exceptionnelle par rapport à la visibilité habituelle de notre littérature là-bas. Ce projet de «vitrites» en librairie nécessitant l'envoi de quelques exemplaires par point de vente, le total des exemplaires nécessaires pourrait aisément dépasser le millier, et ce, pour un seul titre. Des opérations médiatiques, tel l'éclairage quotidien sur un livre québécois que promet le *Figaro*, entraînent

VOIR PAGE A 8: LIVRES

**CULTURE**

## Se sentant lésé, Gauvreau quitte la SRC

À lire, page B 8



## • LES ACTUALITÉS •

## Une nouvelle arme contre la grippe est testée au Québec

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

La grippe hivernale pourrait bientôt ne plus être invincible. Une nouvelle arme contre cette maladie, produite sous forme de comprimé ou d'aérosol et testée au Québec, pourrait faire son apparition sur le marché dès l'automne 1999.

Il s'agit en fait d'un premier médicament pour combattre la grippe. Jusqu'ici, seul le vaccin, de façon préventive, peut faire échec à cette maladie, dont une nouvelle souche nous arrive à chaque hiver vers la mi-novembre.

La nouvelle arme, testée notamment dans les laboratoires du CHUL à Québec, est un antiviral qui est destiné à combattre le virus chez les personnes déjà infectées par la grippe. En altérant la capacité du virus à se reproduire et se propager dans l'organisme, il réduit la gravité des symptômes, la durée de la grippe et ses effets secondaires.

Le fabricant d'un de ses antiviraux, le Relenza, produit par Glaxo Wellcome Inc., vient de demander à Santé Canada l'autorisation de commercialiser ce nouveau médicament. L'autre composé, produit par Roche, devrait faire l'objet d'une demande au cours de la prochaine année.

«Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas grand-chose pour traiter la grippe. La meilleure méthode de prévention reste sans conteste le vaccin, mais cela nous donne une autre arme pour combattre la grippe une fois qu'elle se manifeste», affirme le Dr Sylvie Trottier, microbiologiste et infectiologue au CHUL et à l'hôpital Laval qui a travaillé sur l'un de ses antiviraux.

Ce médecin d'ailleurs tient d'ailleurs à distinguer rhume et grippe, la seconde étant marquée par une forte fièvre qui cloue les malades au lit et s'accompagne de douleurs musculaires et articulaires. Ses conséquences peuvent être dramatiques chez les personnes vulnérables.

Récemment dévoilés lors d'un congrès sur les antimicrobiens, les résultats des études menées par Roche et Glaxo Wellcome font état d'une réduction du tiers de la durée de la grippe et de 25 à 40 % de la gravité des symptômes quand le médicament est administré 36 heures après le début de la grippe. Concrètement, cela signifie que les malades se débarrassent du virus au moins deux jours et demi avant ceux qui recevaient un placebo.

Selon le Dr Trottier, ce médicament pourrait s'avérer très intéressant pour traiter les patients en santé de 18 à 65 ans qui n'ont pas accès au vaccin. Ses antigrippaux auraient aussi l'avantage de minimiser les complications de la grippe, courantes chez les personnes vulnérables, qui peuvent aller de l'otite, à la méningite en passant par la pneumonie.

«Il y a parfois des complications très graves, surtout chez les personnes âgées ou celles souffrant de maladies chroniques. Il peut y avoir jusqu'à 1000 décès par année au Canada dus à ses complications», affirme le Dr Guy Boivin, infectiologue au CHUL à Québec.

Les vaccins contre la grippe, composés de plusieurs souches dominantes du virus, ne se montrent pas encore entièrement efficaces pour faire échec à cette maladie. De 20 à 30 % des gens vaccinés attrapent le virus malgré tout.

Au cours des prochains mois, on testera à Québec la capacité de ces antiviraux d'agir contre la grippe de façon préventive, au même titre que les vaccins.

## Les enseignants réclament l'équité salariale pour une semaine de 40 heures

Le travail de l'enseignant va bien au-delà du temps passé en classe. C'est ce que tente de faire comprendre la CEQ au gouvernement, dans le cadre de la négociation en cours sur l'équité salariale.

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Les enseignants travaillent en moyenne 39,5 heures par semaine. Voilà ce que disent les résultats d'une compilation à laquelle se sont livrés 30 000 enseignants des niveaux primaire et secondaire dans la semaine du 14 au 20 septembre dernier.

Cette enquête vise à faire pression sur le gouvernement dans les négociations sur l'équité salariale présentement en cours entre le Conseil du trésor et la Centrale de l'enseignement du Québec. Elle vise aussi à intensifier la mobilisation des enseignants qui tiendront une manifestation sur la colline parlementaire le 24 octobre prochain.

Les négociations en cours doivent permettre de rajuster le salaire des enseignants, corps d'emploi majoritairement féminin, en le comparant avec une profession similaire dans la fonction publique.

Les pourparlers ne sont pas rompus mais le Conseil du

trésor rejette les prétentions syndicales sur la durée de la semaine de travail, même si cela veut dire renier la propre étude qu'il a menée (avec la CEQ) en 1996, qui établissait la semaine de travail à 41 heures. Et, si l'on se fie à l'enquête des enseignants, non scientifique celle-là, intitulée «Mon temps je le note», la semaine de travail ressemble justement à celle de 1996.

À Montréal, les enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal ont travaillé en moyenne 39,7 heures dans la semaine sondée. Et la présidente de l'Alliance, Monique Séguin, a tenu à rappeler que cette semaine n'était pas une semaine de pointe, c'est-à-dire qu'il n'y avait ni correction, ni évaluation ni préparation de bulletins.

À l'Alliance toujours, où 1779 fiches (sur plus de 5000 enseignants) ont été retenues, l'enseignement nécessite 18,7 heures, la préparation 11 heures, l'évaluation près de trois heures, le soutien aux élèves deux heures, les rencontres deux heures et demie et les activités connexes, 2,3 heures.

Les enseignants des anciennes commissions scolaires de Verdun, de Baldwin-Cartier et de Sainte-Croix ont travaillé une moyenne de 38,4 heures dans la semaine du 14 au 20 septembre, ceux de l'est de l'île 43,1 heures et ceux de Lachine, Lasalle et Saint-Pierre 40 heures.

Le président de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Luc Savard, n'ignore pas que les vacances esti-

vales des enseignants doivent être prises en compte et que le temps de travail doit également être compilé sur une base annuelle. «Annuellement, cela nous laisse encore au-dessus de 36 heures», assure M. Savard.

Le Conseil du trésor n'a pas encore dévoilé son jeu en ce qui a trait à la durée de la semaine qu'il est prêt à reconnaître mais il est clair qu'il remet aujourd'hui en question certains aspects de la méthode de son enquête de 1996.

La CEQ voudrait que les négociations trouvent leur aboutissement avant le 21 novembre, date à laquelle la Commission sur l'équité salariale recevra, un an après l'adoption de la loi sur l'équité salariale, différents rapports sur l'état des redressements pour différents corps d'emploi. La CEQ estime qu'il sera alors relativement facile pour le gouvernement de trainer les pieds.

«Que vent-on? Attendre 14 ans et se retrouver avec une facture de trois milliards et demi, comme c'est le cas au fédéral», demande Luc Savard?

Mais déjà, les redressements exigés par la CEQ, qui regroupe 75 000 enseignants, représentent des sommes importantes, qui dépassent les 700 millions et représentent des hausses salariales variant entre 15 % et 20 %. Le salaire de l'enseignant passerait, en moyenne, de 46 000 \$ à 54 000 \$. À cela s'ajouterait plus d'un milliard en paiements rétroactifs.

### Recherche sur la fusion nucléaire

## C'est la fin du tokamak de Varennes

Une fermeture qui traduit le manque de vision à long terme des gouvernements et d'Hydro-Québec, estime un historien scientifique de l'UQAM

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

Le Centre canadien de fusion magnétique (CCFM) cessera ses activités le 31 octobre prochain, et fermera définitivement le tokamak de Varennes. Dans un communiqué émis hier, le Conseil d'administration du CCFM a annoncé qu'il «procédera, à compter de cette date, à la liquidation de tous ses actifs tangibles et intangibles».

Cette annonce de la mort du tokamak, un projet de recherche qui porte sur la production d'énergie par fusion nucléaire, n'est pas une grande surprise pour les acteurs concernés. Déjà, à la mi-mai dernier, le Conseil d'administration en avait annoncé prématurément la fermeture, prévue jusque-là pour décembre 1999. On avait par la suite décidé de maintenir le projet quelques mois, afin de permettre d'achever certains projets, dont des thèses et certains projets de recherche internationaux.

Le CCFM, dont le tokamak est la principale activité, est géré conjointement par Hydro-Québec et par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), qui est rattaché à l'Université du Québec. Le principe du tokamak, sur lequel travaillent des chercheurs un peu partout dans

le monde, est de produire la fusion d'atomes d'hydrogène, en les chauffant à haute température dans un espace confiné par des champs magnétiques. Le gouvernement fédéral, qui était à l'origine un des principaux partenaires dans le projet, s'en est retiré en mars 1997. Depuis cette date, Hydro-Québec détenait 85 % du projet. «Ce n'est pas évident qu'Hydro-Québec puisse soutenir un tel projet de recherche à long terme», a expliqué hier Denis Pelletier, directeur de l'IREQ, l'institut de recherche d'Hydro-Québec. On n'attendait pas de résultats concrets avant au moins 20 ans.

Le tokamak de Varennes, un projet amorcé dans les années 1970, a vu le jour en 1987. Il s'agissait du plus grand projet de recherche fondamentale au Québec, tant par les investissements (14 millions par an jusqu'à l'an dernier) que par les ressources impliquées (une quarantaine de personnes dernièrement, jusqu'à 100 à l'apogée du projet).

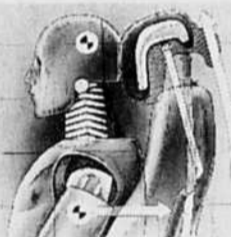
Dans son communiqué, le CCFM mentionne que «Hydro-Québec et l'INRS considéreront toutes propositions visant l'acquisition des actifs du CCFM ou la continuité des opérations du tokamak de Varennes».

«Il existe une possibilité que le gouvernement du Québec se montre intéressé», dit Denis Pelletier. Mais il y a de bonnes

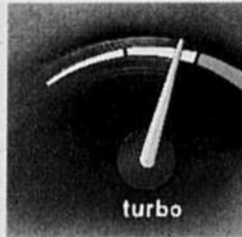
chances, dans les faits, pour que le projet ait cessé d'exister à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

La direction a rencontré vendredi dernier les employés impliqués dans le projet, qui sont environ une quarantaine.

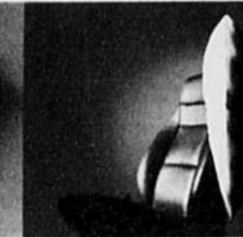
Les autres acteurs et chercheurs impliqués dans le projet, n'ont pas voulu, hier, commenter la nouvelle. La plupart d'entre eux, il faut dire, doivent être relocalisés dans d'autres services d'Hydro-Québec et de l'INRS. «La fermeture du tokamak est le reflet de l'absence de vision à long et à moyen terme de nos gouvernements, tant fédéral que provincial, et d'une grande société comme Hydro-Québec, commente pour sa part Yves Gingras, spécialiste de l'histoire des sciences à l'UQAM. Les applications concrètes de la technologie sont souvent dérivées de recherches à long terme. Et ce n'est pas vrai que, en délaissant la recherche fondamentale, on fait plus de recherche appliquée.» Un chercheur de l'INRS-Urbainisation, Michel Trépanier, avait d'ailleurs recensé 22 entreprises de haute technologie qui, dans la région de Montréal, avaient bénéficié des retombées du tokamak. Le projet du «moteur-roue» électrique, un autre projet mis en veilleuse par Hydro-Québec, avait d'ailleurs été mis au point par un chercheur, Pierre Couture, à partir d'expertise acquise en partie sur le tokamak.



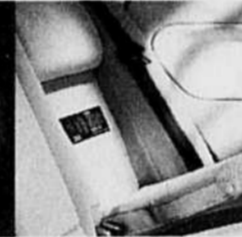
Appuie-tête actif pour une protection accrue



Moteur turbo Ecopower de 2 litres, 185 hp



Sacs gonflables latéraux et frontaux pour le conducteur et le passager avant



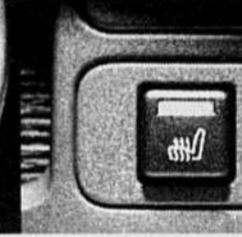
Accoudoir central arrière avec trappe pour le transport d'objets longs



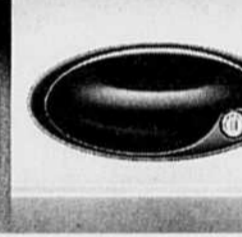
Affichage facultatif de nuit



Commandes des fonctions audio au volant



Sièges avant chauffants



Verrouillage de sécurité antivol

TOUT EST DIT QUAND ON CHOISIT D'ACHETER  
UNE AUTO DE 35 000\$ ALORS QU'ON PEUT  
S'EN PAYER UNE DE 60 000\$

34 120\$\*

418\$/mois\*

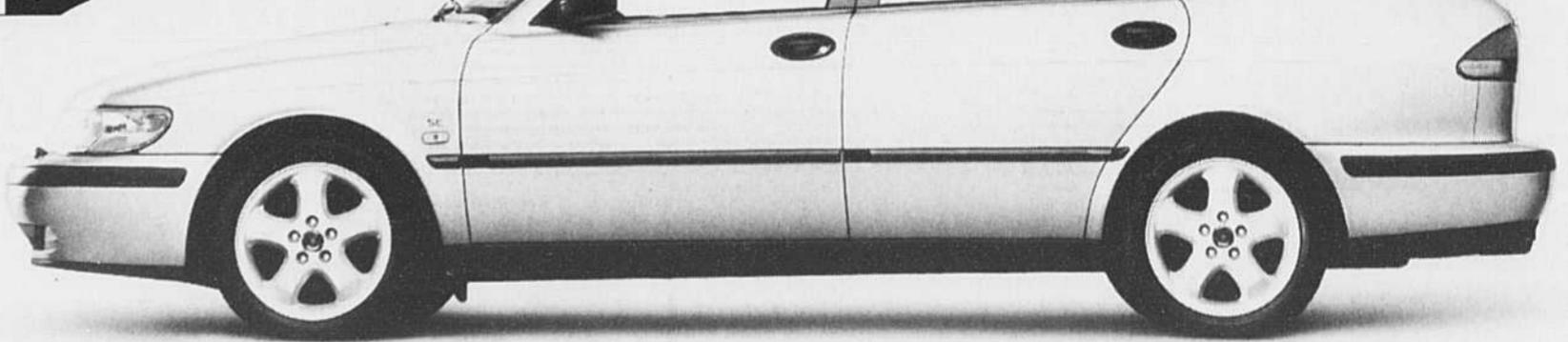
Bail de 36 mois. Transmission manuelle.  
4750\$ comptant  
(transport, préparation et taxes d'accises inclus)

Pourquoi jeter votre argent par les fenêtres en achetant un véhicule plus cher alors que la SAAB a tout d'une voiture de luxe? En plus d'être abordable, elle vous offre fiabilité, confort et sécurité. Faites un placement intelligent. Pensez SAAB.

1 888 888 SAAB WWW.SAABCANADA.COM

SAAB

93 1999



SAAB 9-3 1999 avec boîte de vitesses manuelle (1SA). Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. \*Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 4750 \$ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Disponible chez votre détaillant Saturn Saab Isuzu

Saturn Saab Isuzu de Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (450) 437-6317	Bourassa Saturn Saab Isuzu 1615, boul. St-Martin Est Laval (514) 385-9191 www.bourassaauto.com	Saturn Saab Isuzu de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard (450) 672-2500 www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/	Décarie Saturn Saab Isuzu 6100, boul. Décarie Montréal (514) 342-2222 www.decariesaturn.com (Angle Van Horne)	Gravel Saturn Saab Isuzu 1, Place Ville-Marie, # 11 180 Montréal (514) 861-2000 www.gravel.qc.ca/saturn (Angle Cathcart et McGill College)	Mondial Saturn Saab Isuzu 9415, Papineau Montréal (514) 385-7222 www.mondial-ssi.com	Saturn Saab Isuzu de Terrebonne 705, boul. des Seigneurs Terrebonne (450) 964-1374	West Island Saturn Saab Isuzu 10333, boul. Gouin Ouest Roxboro (514) 684-3161 (Entre des Sources et Aut. 13)
--	--	---	--	---	--	---	--

LE DEVOIR

# MONTREAL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un quintette de grévistes de l'OSM s'est retrouvé au carré Dorchester hier pour un petit concert improvisé.

Charles Dutoit chez le premier ministre

## Québec veut une plus grande participation fédérale dans l'OSM

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Peu de choses ont transpiré de la rencontre, hier midi, entre le premier ministre Lucien Bouchard et le chef de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), Charles Dutoit. La rencontre qui s'est déroulée à huis clos dans les bureaux du premier ministre à Montréal et à laquelle ont également assisté le vice-premier ministre, Bernard Landry, ainsi que la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, avait été précédée par une manifestation et un concert des musiciens en grèves depuis le 27 septembre.

Qualifiant la rencontre d'importante, la direction de l'OSM a annoncé hier qu'un nouveau rendez-vous du même genre a été fixé pour très bientôt, sans toutefois en préciser la date ni le nom des participants.

La rencontre d'hier, qui a duré environ deux heures, avait été organisée à la demande de M. Dutoit qui désirait expliquer les problèmes financiers auxquels fait face l'orchestre. À son arrivée à la rencontre, de laquelle chacun est reparti ensuite sans faire de commentaire, la ministre Beaudoin a déclaré que le gouvernement travaillait à une solution à long terme pour l'OSM mais jouerait aussi avoir déjà largement fait des efforts. «Quant à moi, a-t-elle annoncé confiante, l'Orchestre symphonique de Montréal va demeurer, et va demeurer comme l'un des meilleurs orchestres du monde.»

En plus des 2,6 millions versés annuellement par le Conseil des arts et des lettres du Québec, le gouvernement a déjà, par l'entremise de Loto-Québec, donné il y a deux ans cinq millions au Fonds de dotation de l'orchestre. Mme Beaudoin a répété être en contact avec le cabinet du premier ministre canadien, Jean Chrétien, et a souligné de nouveau que le gouvernement fédéral ne versait pour le moment que 1,4 million par année à l'OSM.

Durant l'avant-midi, une quinzaine de musiciens en grève avaient paradé en automobiles devant le lieu de la rencontre avant de se rendre au Carré Dorchester pour un concert du quintette de cuivres de l'orchestre sous les fenêtres du président du Fonds de dotation de l'OSM, Pierre Brunet. Disant ne pas vouloir laisser tomber leur public, les musiciens ont organisé un concert de musique baroque, vendredi prochain à 19 heures, à la cathédrale Christ Church, rue Sainte-Catherine. L'entrée

sera gratuite pour ceux qui auront acheté, pour 1 \$, leur macaron représentant un jeu de tic-tac-toe où l'on peut lire S.O.S. OSM. Un «Concert de l'unité», auquel participeront entre autres des musiciens des orchestres symphoniques de Québec, d'Ottawa, de Chicago, de Pittsburgh et de Boston, devrait également être présenté au même endroit le 18 octobre.

De leur côté, les musiciens de l'Orchestre symphonique de Toronto ont signifié leur appui à l'égard de leurs collègues de Montréal. Affirmant que les salaires offerts aux musiciens de l'OSM n'étaient même pas compétitifs avec

ceux offerts par les orchestres nord-américains de secondes zones, les musiciens de Toronto déplorent le départ des meilleurs des leurs à l'extérieur du pays. Pendant ce temps, la direction de l'OSM a annoncé l'annulation des concerts avec la pianiste Martha Argerich prévus pour jeudi 8 et vendredi 9 octobre, et a rappelé l'annulation du concert-bénéfice qui devait avoir lieu le 13 octobre et mettre en vedette la mezzo-soprano Frederica von Stade. Quant à la tenue des concerts avec Sarah Chang, prévus pour lundi 12 et mercredi 14 octobre, une décision sera prise jeudi prochain.

## Montréal, pôle d'attraction mondial en environnement

*Attirés par la concentration d'organismes, le Conseil mondial de l'eau et l'Union internationale pour la conservation de la nature ont choisi de s'installer ici*

Montréal se taille non seulement une place de plus en plus enviable comme pôle d'attraction pour les organisations internationales avec ses 61 secrétariats internationaux mais c'est de plus en plus le cas dans le domaine de l'environnement.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Deux organismes environnementaux appelés à jouer un rôle majeur sur la scène internationale, le Conseil mondial de l'eau et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), ont décidé de s'installer à Montréal, a appris *Le Devoir* de sources bien informées.

Ces deux organismes, qui vont jeter les bases ici de leur premier Secrétariat, sont appelés à prendre une place non négligeable sur la scène internationale car le Conseil mondial de l'eau est en voie de devenir le pivot de la stratégie onusienne alors que l'IUCN est déjà le lieu d'élaboration de la stratégie internationale en environnement, sous l'égide de l'ONU.

«Avec ces deux décisions, on vient de sauter non pas deux marches mais deux étages en ce qui a trait au rôle de pôle d'attraction en matière d'environnement», a expliqué hier Serge Laliberté, le porte-parole de Montréal International. Cet organisme montréalais à sans but lucratif a réussi en 1997 à attirer à Montréal 10 nouvelles organisations internationales, une performance qu'il compte rééditer cette année.

Le Conseil mondial de l'eau, qui a tenu en septembre 1997 son congrès de fondation à Montréal, avait été lancé lors du 8<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale des ressources en eau (AIRE) au Caire en 1994. Ce regroupement de chercheurs de longue date avait ainsi lancé la balle dans le camp de la Banque mondiale et de l'ONU, qui se sont alors associés avec l'ACDI, pour créer le Conseil

mondial sur une base intérimaire. L'organisme était alors présidé par Mahmoud Abu-Zeid, ministre des Travaux publics et des Ressources en eau d'Égypte. Son premier conseil d'administration a passé la première année à jeter les bases de son plan de travail des prochaines années, lequel devrait être divulgué en même temps que l'annonce officielle de l'implantation de son Secrétariat, probablement dès cette semaine.

Quant à l'IUCN, qui réunit lors de congrès réguliers les groupes et institutions responsables de la mise au point de la stratégie de l'ONU en environnement, elle ne s'est pas encore dotée d'un Secrétariat permanent, une lacune qu'elle comblera en s'installant incessamment à Montréal.

Montréal compte déjà plusieurs organismes internationaux du domaine de l'environnement, y compris de nature continentale comme la Commission de coopération environnementale de l'ALENA. En plus du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (protection de la couche d'ozone), on note tout particulièrement la présence du Secrétariat international de l'eau. S'ajoutent d'autres organismes moins importants mais, en raison de la jeunesse de la problématique environnementale, appelés probablement à jouer un rôle-clé dans l'avenir. On peut ainsi mentionner, à titre d'exemple, la présence à Montréal du Conseil international de coopération et de développement de l'hydrogène et du Réseau d'expertise E-7 pour l'environnement global.

Une étude récente de la firme Secor attribue aux 61 sièges sociaux internationaux présents à Montréal des retombées économiques d'une valeur globale de 300 millions par an. La valeur ajoutée «nette» de leur présence, une fois déduites les dépenses faites pour leur soutien, s'élevait à 182 millions en 1997, ce qui maintient ici 3324 emplois. Les visites de leurs membres, congrès, réunions et colloques, rapportent aux gouvernements des recettes nettes de 45 millions, dont 57 % à Québec et 37 % à Ottawa, pour un taux de récupération des investissements publics de 183 %.

Commission rogatoire dans le procès Flahiff

## Des avocats se rendront en Suisse pour interroger un courtier en placements

*La défense réclame l'arrêt des procédures contre le juge Flahiff ou l'exclusion des témoignages de Paul Larue*

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Le juge Serge Boisvert de la Cour du Québec qui préside le procès du juge Robert Flahiff accusé d'avoir blanchi 1,6 million de dollars de profits de la drogue au moment où il était avocat a acquiescé, hier, à la demande des avocats du juge Flahiff de se rendre en Suisse pour y entendre un témoin.

Les avocats du juge Flahiff veulent y interroger le courtier en placements Kurt Gafner. La date de leur départ sera arrêtée au cours des prochains jours. L'interrogatoire en question sera filmé. L'accusation de blanchiment de profits de la drogue pour le compte du trafiquant Paul Larue, détenu aux États-Unis pour trafic de drogue, vise également l'avocat Gerald Lavoie, de Laval.

Dans une requête pour arrêt des procédures, déposée hier, qui sera enten-

due le 19 octobre, au début du procès proprement dit, les avocats du juge Flahiff font état d'irrégularités qui auraient été commises par des policiers enquêteurs de la GRC. Ils soutiennent que ceux-ci ont tenté de dissimuler des avantages consentis à Paul Larue (la récupération de terrains acquis avec des profits de la drogue en République dominicaine) en contrepartie d'un témoignage incriminant pour le juge Flahiff.

Les avocats du juge Flahiff reprochent également aux policiers enquêteurs de ne pas avoir utilisé un magnétophone, un appareil vidéo, une déclaration assermentée ou encore des notes quand Paul Larue a fait des déclarations incriminantes en regard de leur client.

Ils estiment qu'il s'agissait là d'une tentative pour les empêcher de poser certaines questions à Paul Larue au moment du contre-interrogatoire menée au cours de l'enquête préliminaire.

«Les policiers ont volontairement dé-

cidé de ne pas enregistrer les déclarations de Larue, de ne pas les assermenter et à plusieurs occasions, de ne pas prendre de notes», pour ne pas à avoir à les communiquer aux avocats du juge Flahiff. Ils soumettent que ces façons de faire contreviennent aux règles entourant la divulgation de la preuve.

Pour ces raisons, les avocats du juge Flahiff réclament l'arrêt des procédures ou encore l'exclusion des témoignages de Paul Larue, de sa conjointe Lise Veilleux et de Richard Gagné, un membre de l'organisation du trafiquant de drogue. M<sup>r</sup> Robert Flahiff aurait été présent auprès de Richard Gagné au moment où celui-ci a été arrêté aux États-Unis en 1986.

# VENTE TAPIS & CARPETTE

## SUPER CHOIX

Berbère, saxony, velours, sisal, torsadé, commercial, industriel, carpettes à motifs, classiques, modernes, orientales, aztec.

MEILLEURS PRIX GARANTIS

### TAPIS DÉCOR

- 3645, boul. St-Joseph Est  
Montréal, (514) 729-0891 { coin 16ième }
- 8455, boul. Langelier  
St-Léonard, (514) 324-8455 { coin Robert }
- 1090, rue Laurier ouest,  
Outremont, (514) 274-1090 { coin Querbes }



# LIDEC

Auteur : Martial Boucher

## ENSEIGNEMENT MORAL RELIGIEUX CATHOLIQUE CHEMINEMENT PARTICULIER

- 16 pages, 1,95 \$ (chacun)
- Fascicule 1 - Un trio inséparable
- Fascicule 2 - Homme et femme il les créa...
- Fascicule 3 - Un coeur pour aimer...
- Fascicule 4 - Des projets...
- Guide des fascicules 1 à 4 - 118 pages, 29,95 \$

Lidéc, l'éditeur qui répond à vos besoins pédagogiques, propose aux enseignants et aux enseignantes qui œuvrent en cheminements particuliers de formation de type continu (13-15 ans), ou en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (16-18 ans), une première série de fascicules portant sur les quatre premiers thèmes du programme d'études du MÉQ publié en 1997.

Cette première série pourrait recevoir une suite dans les mois à venir selon la réponse des utilisateurs. Un guide d'enseignement, d'une très grande simplicité permet une meilleure utilisation de ces fascicules. On retrouve les éléments clés, (une description des savoirs, savoir-faire et savoir-être), des suggestions de déroulement de cours et un test d'évaluation sommative pour chacun des fascicules.

Souhaitant que ces documents sauront vous plaire et vous aider dans votre démarche pédagogique, Lidéc est fier de vous offrir cette nouvelle série dont le but précis est de répondre à vos besoins pédagogiques.

Siège social :

LIDEC inc., 4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5  
Téléphone: (514) 843-5991 Télécopieur: (514) 843-5252  
Adresse internet : <http://www.lidec.qc.ca>

NOTRE NOUVELLE COLLECTION  
AUTOMNE-HIVER  
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME

À votre service depuis 20 ans



COSTUMES  
importés d'Italie  
au prix de gros

100% laine

Coupe exclusive  
De 299 \$ à 499 \$  
le costume

Du lundi au vendredi  
De 9 h 30 à 18 h  
Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h  
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal  
(514) 861-3636

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Une commission autonome est réclamée

### L'opposition s'unit dans le dossier de l'assurance-emploi

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les chefs des quatre partis d'opposition ont pour une rarissime fois un leurs forces pour faire face au gouvernement. Ils dévoileront ensemble, ce matin, une proposition pour créer une commission autonome de l'assurance-chômage afin de contrer le désir des libéraux d'utiliser comme bon leur semble les surplus de ce programme.

Le bloquiste Gilles Duceppe, le réformiste Preston Manning, la néo-démocrate Alexa McDonough et la conservatrice Elsie Wayne suggéreront que cet organisme autonome soit doté d'un compte distinct. L'administration serait indépendante. Le fédéral mais aussi les provinces, les employeurs et les syndicats seraient associés aux décisions.

C'est à l'instigation du Bloc québécois que le gouvernement libéral, qui profite depuis 1993 de la division de ses adversaires, fera face pour la première fois à un front commun structuré.

Les bloquistes ont, depuis longtemps, fait de l'assurance-emploi leur cheval de bataille. Ils voulaient ainsi que l'opposition fasse plus qu'attaquer et force les libéraux à se prononcer sur des solutions de rechange concrètes. Le projet a déjà l'appui de la CSN, de la FTQ, de la CEQ et du Conseil du travail du Canada.

Depuis quelques mois circule l'idée qu'Ottawa change la loi pour pouvoir utiliser à sa guise le surplus de l'assurance-emploi. On pense à rembourser la dette, réduire les taxes, investir dans la santé. Le ministre des Finances Paul Martin et le premier ministre Chrétien affirment qu'aucune décision n'a été prise mais leur préférence est manifeste.

Le gouvernement doit, en vertu de la loi, tenir compte de la taille du surplus de l'assurance-emploi avant de fixer le montant des cotisations que paient employés et employeurs. Selon l'actuaire en chef, ce surplus atteindra 19 milliards à la fin de 1998, ce qui dépasse largement les besoins du fonds. Le gouvernement devrait donc réduire les cotisations de façon substantielle.

Le problème est qu'Ottawa s'est jusqu'à maintenant servi des surplus annuels de la caisse pour équilibrer son budget. Sans eux, il serait encore en déficit et ne pourrait pas promettre de réductions d'impôts ou d'injection de fonds dans le système de santé. M. Martin veut continuer à utiliser ces fonds à sa guise mais pour se soustraire à son obligation légale de réduire les cotisations, il doit présenter un projet de motion ou d'amendement à la loi de l'assurance-emploi.

Le gouvernement doit annoncer d'ici la fin de l'année les taux qui seront en vigueur le 1er janvier prochain, et il doit le faire suffisamment tôt pour permettre à Revenu Canada et aux employeurs de se préparer.

Début de l'enquête sur les incidents du sommet de l'APEC

### Le NPD place le solliciteur général dans l'embarras

Andy Scott aurait confié son opinion sur les conclusions de l'enquête et affirmé servir de couverture au premier ministre

L'enquête sur les incidents survenus en marge de la conférence de l'APEC, l'an dernier à Vancouver, a enfin démarré mais l'attention était tournée sur Ottawa hier et sur des propos récents du Solliciteur général Andy Scott. Selon le NPD, le ministre responsable de la GRC aurait confié à un compagnon de voyage son opinion sur les conclusions de l'enquête et aurait dit se voir comme une couverture pour le premier ministre.

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Solliciteur général Andy Scott a-t-il dit ne pouvoir aller aux séries mondiales de baseball à New York parce qu'il devait «servir de couverture» au premier ministre? A-t-il dit que cette enquête révélerait simplement que «quatre ou cinq policiers ont réagi de façon excessive pendant cinq minutes»? Le NPD affirme, le ministre, lui, ne le sait plus.

Le Nouveau Parti démocratique, qui demande la démission du ministre, appuie ses allégations sur une conversation que son député Dick Proctor dit avoir entendue jeudi, lors d'un vol entre Ottawa et Fredericton. M. Scott, assis contre le hublot, discutait, avec son voisin, de l'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC qui a commencé ses travaux hier. Assis de l'autre côté de l'allée, M. Proctor suivait la conversation. Intéressé, il a sorti son papier et pris plusieurs pages de notes détaillées dont il a lu les extraits les plus compromettants.

Après avoir démenti catégoriquement aux Communies

les propos que M. Proctor lui attribue, le ministre a affirmé aux journalistes ne plus se souvenir de ce qu'il avait dit lors du vol de deux heures. M. Scott ne pouvait même pas dire s'il avait discuté avec un homme ou une femme.

Andy Scott demeure toutefois persuadé n'avoir jamais préjugé des résultats de l'enquête sur les incidents survenus en marge de la réunion de l'Organisation de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Vancouver, l'an dernier. Et il ne se considère pas comme une «couverture» pour le premier ministre. M. Scott a soutenu qu'il parlait du fonctionnement de la commission aux citoyens qui le sollicitaient tout en défendant, tant en Chambre qu'à l'extérieur, l'intégrité de son travail. «Je ne me souviens pas de ce que j'ai dit mais je ne peux avoir évoqué des conclusions que je n'ai pas tirées», a-t-il offert en guise d'explication. Il a toutefois reconnu être un amateur des Yankees, de New York.

La commission doit faire la lumière sur une série d'incidents, sur le rôle de la GRC et du bureau du premier ministre Chrétien. L'incident le plus médiatisé est survenu le dernier jour du sommet. Les manifestants, qui ciblaient surtout le dictateur indonésien — aujourd'hui déchu — Suharto, ont tenté de franchir le périmètre de sécurité et de bloquer le passage du cortège des dignitaires. Pour les repousser, la police a répliqué avec du poivre de Cayenne, des arrestations et des fouilles à nu. Aucune accusation n'a été portée.

La GRC a soulevé une autre controverse en arrachant des bannières qui étaient visibles de la route empruntée par le convoi mais qui étaient suspendues à l'extérieur du périmètre de sécurité. Selon une note de service de la GRC qui a fait l'objet d'une fuite, la police considérait le retrait des bannières comme un geste politique.

Les manifestants veulent aussi savoir pourquoi des gardes du corps indonésiens ont été autorisés à entrer au Canada et

à porter des armes alors qu'ils avaient demandé s'ils pouvaient tirer sur les protestataires, ce qui leur fut refusé.

Les fuites laissent donc croire que la GRC a agi, non seulement par souci de sécurité, mais aussi, comme l'espéraient le premier ministre Chrétien et le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, pour éviter tout embarras au président Suharto qui menaçait sinon de ne pas participer au sommet. Plusieurs notes de service de la police font état de l'intérêt du premier ministre et de son personnel pour la sécurité de la conférence. Les plaignants soutiennent que la police a agi sur les ordres de M. Chrétien et de son entourage.

On ignore si le premier ministre sera appelé à comparaître. L'avocat de la commission, Chris Considine, n'en a pas parlé hier. Il a toutefois indiqué que la commission s'attendrait aux préparatifs de sécurité auxquels ont participé la GRC, le gouvernement et l'Université de Colombie-Britannique. Elle va aussi se pencher sur les échanges qui ont eu lieu entre le gouvernement et les autorités indonésiennes au sujet de la sécurité et de l'embarras de Suharto.

M. Considine a prévenu tous les intéressés des dangers qu'il y a à tirer des conclusions hâtives sur la conduite de la police, du gouvernement ou des plaignants. Il a d'ailleurs déploré la multiplication des fuites qui ont eu lieu au cours des dernières semaines et qui, selon lui, ne donnent pas une image complète de ce qui s'est passé.

Il a rappelé aux trois membres de la commission qu'ils devraient baser leurs conclusions sur tous les documents et les témoignages oraux. Le président de la commission, Gerald Morin, a renchéri en notant que la pertinence d'une preuve ne devrait pas se mesurer à «l'applaudimètre».

La commission entendra jusqu'à 130 témoins et épluchera une dizaine de volumes de documents en provenance du gouvernement et de la GRC, a indiqué M. Considine.

### Les homéopathes veulent être reconnus comme professionnels

PRESSE CANADIENNE

Des homéopathes désireux de convaincre le ministre de la Justice Serge Ménard de la nécessité de leur accorder un statut professionnel ont forcé sa porte, hier, à son bureau de comté à Laval, et ont décroché un rendez-vous à Québec le 22 octobre.

Ce délai ne ralentit en rien l'ardeur de ce groupe dont les membres se battent depuis près d'une décennie pour obtenir l'autorisation des autorités gouvernementales de

se constituer en un ordre professionnel.

Dans une interview téléphonique, hier, une de leurs porte-parole, Claudine Larocque, a fait valoir qu'il importe de protéger le public afin que celui-ci ne tombe pas entre les mains de n'importe qui. «Des gens s'improvisent homéopathes. N'importe qui peut se prétendre homéopathe», a-t-elle dit. «Il y a des abus. Des gens se plaignent des coûts et des traitements reçus. Certains se font avoir. Par exemple, une personne a payé 1800 \$ pour un traitement «garanti» contre l'infertilité», a-t-elle ajouté.

Pour leur part, les 360 homéopathes membres du Syndicat professionnel des homéopathes du Québec, affilié à la CSN, disposent de statuts, de règlements et d'un code déontologique. Ils ont reçu un enseignement dans un centre spécialisé comme le Centre de techniques homéopathiques, l'Institut de l'enseignement et de la recherche en thérapies alternatives ou encore l'École d'enseignement supérieur en homéopathie, a fait valoir Mme Larocque qui est présidente du Bureau fédéral des médecines alternatives.

Controverse linguistique

### Johnson n'aurait pas dû utiliser le terme «fasciste», selon Dion

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le ministre Stéphane Dion reproche au président d'Alliance Québec William Johnson d'avoir utilisé le terme «fasciste» pour décrire l'attitude du gouvernement Bouchard dans la controverse linguistique.

Et c'est la Chambre de commerce italienne à Montréal qu'il a choisie pour ce faire.

La référence au fascisme «est un dérapage et je tenais à le dire devant des descendants d'authentiques victimes du fascisme», expliquait le ministre des Affaires intergouvernementales, interrogé par les journalistes après son allocution. Le terme fasciste fait référence au dictateur italien Benito Mussolini.

«Il y a des termes trop chargés par l'histoire pour être galvaudés comme ça», déplorait le ministre Dion.

Or samedi dernier, le président d'Alliance Québec avait dénoncé la «meute profasciste de la CSN et de tous ces gens qui se mettent à vouloir boycotter les magasins», en riposte à son propre boycottage.

Précédemment, M. William Johnson avait aussi parlé de «tyrannie» et d'«intimidation» pour qualifier la rencontre entre le premier ministre Lucien Bouchard et les grands magasins, visant à les convaincre de ne pas changer leur politique d'affichage.

Samedi dernier, le président d'Alliance Québec a finalement annoncé qu'il changeait sa stratégie, voyant que le camp du maintien du français dans l'affichage songeait à son tour à un boycottage. William Johnson compte mainte-

nant s'attaquer à l'accès à l'école anglaise, qu'il veut élargir.

Le ministre Dion ne croit pas ceux qui soutiennent qu'avec sa stratégie si radicale, M. Johnson risquait de nuire aux libéraux de Jean Charest et d'aider Lucien Bouchard lors d'éventuelles élections. «Ca nuit à tout le monde. Il n'y a personne qui est gagnant quand on a des situations comme ça. Il faut aussi penser à l'image qu'on va projeter à l'étranger.»

Fait à noter, à aucun moment, dans son discours devant les gens d'affaires italiens, le ministre Dion n'a nommé William Johnson ou le président d'Alliance Québec. A chaque fois, il a fait référence à «un leader de la communauté anglophone».

Interrogé plus tard sur ce silence, il a simplement expliqué qu'il n'aimait pas nommer les gens et que, de toute façon, son auditoire pouvait deviner qu'il évoquait William Johnson. Dans son discours, M. Dion s'était aussi étonné du fait que William Johnson ait mis fin à son boycottage en affirmant qu'il craignait un contre-boycottage de la part du camp de l'affichage en français. «Si vous lancez un boycott, il était évident et gros comme la lune que les autres allaient faire un boycott aussi. Tout le monde l'avait vu, sauf visiblement, un certain leader de la communauté anglophone, qui vient de le découvrir.»

Le ministre Dion a toutefois repoussé la suggestion de couper les vivres à Alliance Québec, qui reçoit une subvention de près de un million de dollars de la part du fédéral. Il a rappelé que les groupes de défense des francophones dans les autres provinces recevaient également des fonds de ce même programme.

### Le Conseil des chefs d'entreprises demande au fédéral de baisser les impôts

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Plutôt que d'exiger une réduction du fardeau fiscal des sociétés, le Conseil canadien des chefs d'entreprises a exhorté Ottawa hier d'amorcer une baisse graduelle des impôts lors de son prochain budget.

Ainsi, le Canada se prémunirait contre les effets d'une récession possible, alimentée par un contexte économique mondial instable, en mettant plus d'argent dans les poches des consommateurs. Le conseil pousse encore plus loin sa logique en suggérant au gouvernement de ne pas effectuer de réduction majeure des cotisations de l'assurance-emploi, parce qu'une baisse profiterait surtout aux entreprises.

Par la même occasion, le conseil recommande à Ottawa de poursuivre ses efforts de réduction de la dette, qui est encore beaucoup trop élevée, selon l'organisme.

«Compte tenu du climat d'incertitude qui sévit [à l'échelle mondiale], il faut se concentrer davantage sur la réduction de la dette et s'engager à réduire considérablement les impôts afin de préserver la compétitivité du Canada et de garantir sa prospérité», écrit le conseil dans un mémoire envoyé au premier ministre Jean Chrétien.

Le conseil regroupe les dirigeants de 150 des plus grandes sociétés canadiennes. L'approche proposée à l'égard des impôts est graduelle et prudente, précise le conseil. Elle pourrait être étalée sur cinq ans. Il s'agit de faire en sorte que les ménages canadiens paient un dollar d'impôt fédéral pour six dollars de revenu. Actuellement, le niveau s'établit à un dollar d'impôt pour cinq dollars de revenu.

Outre une stimulation de l'économie, une baisse des impôts préviendrait aussi, note le conseil, la fuite des cerveaux vers les États-Unis.

Par ailleurs, tout en reconnaissant que les surplus de l'assurance-emploi ne devraient pas servir en théorie à gonfler les goussets du gouvernement, le président du conseil Thomas d'Aquino soutient néanmoins que cet argent serait plus utile à d'autres fins. «C'est une question de choix. Si on réduisait les cotisations d'assurance-emploi de façon agressive, il ne resterait rien pour la réduction des impôts personnels. Et si on est très agressif, il ne resterait rien pour la réduction de la dette», a-t-il expliqué en entrevue.

Il a rappelé que ce sont les employeurs qui paient la plus grosse part des cotisations d'assurance-emploi, leur contribution étant plus élevée que celle des travailleurs.

Investissez dans votre propre plaisir.



Mazda Millenia S 1998

Location à partir de  
**399\$**  
par mois pendant 48 mois  
Transport et préparation  
INCLUS  
OU  
**0%**  
FINANCEMENT  
À L'ACHAT!  
jusqu'à 36 mois

Caractéristiques de série :

- Unique moteur V6 à cycle Miller de 210 chevaux
- Sièges du conducteur et du passager avant chauffants à réglage électrique 8 directions
- Riche aménagement intérieur garni de cuir
- Volant inclinable à mémoire
- Système de contrôle de la température entièrement automatique
- Toit ouvrant vitré escamotable à commande électrique
- Système audio perfectionné avec lecteur CD
- Roues de 16 po en alliage d'aluminium
- Système de télédéverrouillage
- Système antipatinage électronique et freins antibloquage

 **mazda**  
Coup de foudre! Coup de fougue!

LOCATION  
PERSONNELLE  
MAZDA

VISITEZ NOTRE SITE WEB: [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca) - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés. Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Offres disponibles à partir du 3 septembre 1998, réservées aux particuliers, d'une durée limitée. 1 offre à 0% de financement jusqu'à 36 mois disponible à l'achat des Mazda Millenia 1998 neuves en stock. Sujet à l'approbation de crédit. Un versement initial peut être exigé. Autres taux de financement disponibles. \* Taux de location personnalisé Mazda. Offre portant uniquement sur la location-bail de 48 mois de la Mazda Millenia S 1998 neuve, modèle K41N781R00, en stock. Comptant initial de 5000 \$ au échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 500 \$ exigés. Sujet à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km par an; frais de 8¢ le km additionnel. Aucune combinaison d'offres possible. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Approvisionnement et stock variables selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

Affaire Lewinsky

## Le Congrès s'apprête à ouvrir une enquête en destitution

La commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis a commencé ses travaux à huis clos hier avant de poursuivre en séance publique. Les républicains y ont présenté un projet de résolution qui demande à la Commission de déterminer, par l'ouverture d'une enquête, «s'il existe des motifs suffisants» pour entamer une procédure de destitution. Avant de se prononcer sur ce texte, la commission a rejeté une proposition démocrate visant à limiter la durée d'une telle enquête.

D'APRÈS AP, AFP ET REUTERS

Washington — Dans une ambiance où se mêlaient solennité constitutionnelle et tension politique, la commission judiciaire de la Chambre des représentants s'est réunie hier pour déterminer s'il y a lieu ou non d'ouvrir une enquête en destitution contre Bill Clinton, accusé notamment de parjure dans l'affaire Monica Lewinsky.

L'issue du débat fait peu de doutes, les Républicains dominant la commission avec 21 sièges contre 16 aux démocrates. Sauf surprise, elle devait donc adopter rapidement une résolution demandant l'ouverture de sa propre enquête officielle, en vue d'un possible «impeachment» du président.

D'autant que, peu après l'ouverture de la session, le principal enquêteur républicain de cette commission a cité 15 infractions passibles, selon lui, d'une destitution du président Clinton. David Schippers va ainsi encore plus loin que le procureur indépendant Kenneth



Le président de la Commission judiciaire de la Chambre le républicain Henry Hyde (à droite) saluait hier les parlementaires et l'auditoire réuni pour une session cruciale. Pendant ce temps, le secrétaire général de la Maison-Blanche, apparaissant ci-dessus dans une photo d'archives, annonçait sa démission.



PHOTOS REUTERS

Starr qui avait avancé, lui, 11 infractions passibles de destitution. Il existe des indications «substantielles et crédibles» selon lesquelles Bill Clinton a pu «participer à un complot avec Monica Lewinsky» pour faire obstruction à la justice, a ajouté M. Schippers.

Le choix éventuel d'une procédure de destitution par la commission devra être ensuite validé par un vote en séance plénière de la Chambre des représentants, elle aussi à majorité républicaine, avant la fin de la semaine.

Deux semaines après la diffusion du témoignage vidéo de Bill Clinton devant le grand jury, la commission a donc ouvert les débats dans un climat lourd. «Ce sera un processus émotionnel, un processus éreintant parce que les sentiments sont exacerbés dans les deux camps sur cette question», a reconnu son président, le Républicain Henry Hyde.

Ce dernier a rappelé à ses pairs qu'ils n'étaient pas là pour juger du comportement de M. Clinton, mais pour décider s'il fallait «poursuivre

l'examen [de l'affaire Lewinsky] ou s'en détourner».

La commission a commencé ses travaux à huis clos avant de poursuivre en séance publique. Les Républicains ont présenté un projet de résolution qui demande à la Commission de déterminer, par l'ouverture d'une enquête, «s'il existe des motifs suffisants pour que la Chambre des représentants exerce son pouvoir constitutionnel de destituer William Jefferson Clinton, président des États-Unis d'Amérique».

Les Républicains, invoquant le précédent du Watergate, ont rappelé qu'ils souhaitent que le champ d'investigation de la Commission ne soit pas limité dans le temps et qu'il soit exhaustif. L'enquête pourrait ainsi aller au-delà des accusations de parjure, de subornation de témoin et d'entrave à la justice relevées par le rapport Starr et s'étendre notamment en direction du scandale immobilier du Whitewater ou des fonds électoraux du Parti démocrate.

La commission judiciaire a rejeté

une proposition de la minorité démocrate appelant à limiter l'envergure et la durée d'une enquête sur le rôle du président Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. La proposition a été approuvée par les 16 membres démocrates de la commission et rejetée par ses 21 membres républicains. La commission devait par la suite se prononcer sur la proposition de la majorité républicaine.

Par la voix de son porte-parole, Joe Lockhart, la Maison-Blanche a réaffirmé que rien de ce que M. Clinton a fait ne constitue un délit passible de destitution. Elle a également appelé à une procédure «équitable, non partisane, ciblée et menée avec promptitude», tout en laissant percer ses doutes quant aux arrière-pensées politiques de la commission.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche, Erskine Bowles, a annoncé hier qu'il démissionnerait dans le courant du mois. Il s'agit de la troisième démission d'un responsable de la Maison-Blanche.

KOSOVO

## Milosevic hausse le ton devant l'émissaire américain Holbrooke

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Le président yougoslave Slobodan Milosevic a haussé le ton à l'adresse de l'émissaire américain Richard Holbrooke que «des menaces d'agression» contre la Yougoslavie étaient «un acte criminel», selon un communiqué diffusé par l'agence Tanjug.

M. Holbrooke était arrivé dans l'après-midi à Belgrade pour tenter de persuader M. Milosevic que l'ONU avait la ferme intention de faire appliquer ses résolutions sur le conflit au Kosovo.

«Les menaces adressées à la République Fédérale de Yougoslavie [RFY - Serbie et Monténégro] constituent un soutien aux criminels albanais et non au peuple albanais, ce dont témoignent les nombreuses tombes, non seulement serbes mais aussi albanaises, que ceux-ci ont laissées derrière eux», a dit le chef de l'État yougoslave.

M. Milosevic s'est entretenu pendant plus de trois heures avec M. Holbrooke, qui était assisté du médiateur américain pour le Kosovo, Christopher Hill.

Les autorités yougoslaves avaient averti dans la journée que leur pays «se défendrait par tous les moyens disponibles» en cas de frappes de l'OTAN et le parlement avait adopté une loi fiscale destinée à réunir un milliard de dinars (100 millions de dollars) pour couvrir les dépenses de l'armée occasionnées par son

engagement au Kosovo.

En même temps, Belgrade avait annoncé un retrait partiel de ses forces de police spéciales du Kosovo et invité, à l'initiative de la Russie, l'OSCE à envoyer une mission dans la province. M. Milosevic a estimé «qu'une solution politique est la seule solution possible» pour le Kosovo, indique le communiqué. Il s'est déclaré «convaincu que la communauté internationale contribuera enfin à la mise en route du processus politique, à la place des pressions et des menaces».

«L'intérêt réel des Albanais, comme des Serbes, des Monténégrins, des Musulmans, des Turcs, des Roms et des autres communautés [vivant] au Kosovo est de vivre en paix, librement et dans l'égalité», a poursuivi M. Milosevic.

«Depuis une semaine, il n'y a pas d'actions armées au Kosovo. Depuis le territoire de la RFY, il n'y a aucune menace à la paix ni à la sécurité d'autres pays», a-t-il ajouté.

M. Milosevic a assuré que les autorités yougoslaves prenaient «d'amples mesures pour régler les problèmes humanitaires [au Kosovo], avec l'aide généreuse de tous les citoyens de Serbie».

Il a demandé aux Albanais du Kosovo de «reprendre enfin le dialogue» et rappelé que Belgrade leur avait renouvelé la semaine dernière une invitation en ce sens.

M. Holbrooke doit se rendre aujourd'hui à Pristina, chef-lieu du Kosovo, pour rencontrer le «président» kosovar, Ibrahim Rugova, avant de retourner à Belgrade.

## Stupéfiants intégristes

Islamabad — L'Afghanistan des talibans a conforté sa place de premier producteur mondial d'opium en 1998 avec une production de plus de 3200 tonnes en augmentation de 16 %, selon une étude réalisée par les Nations unies.

Cette étude sur le terrain réalisée par le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) montre qu'un total estimé de 63 674 hectares (ha) de pavot a été cultivé pendant la saison 1997-1998 ce qui représente un accroissement d'environ 9 % par rapport à la campagne précédente. En ce basant sur des estimations faites par les cultivateurs avant la récolte, en mai, le PNUCID a indiqué que la production d'opium atteindrait cette année environ 3269 tonnes, en augmentation de 16 % environ par rapport à l'an dernier.

Selon l'ONU, les talibans au pouvoir à Kaboul contrôlent à peu près 96 % de la production d'opium. Les principales augmentations ont été observées dans la province de Baghlan (184 %) et les provinces de Kandahar et de Nangarhar, a précisé le 5<sup>e</sup> rap-

port annuel du PNUCID. La province de Baghlan (nord) était jusqu'au mois d'août dernier sous le contrôle de l'opposition afghane, mais est passée sous celui des talibans.

Les provinces de Kandahar et de Nangarhar sont contrôlées par les talibans depuis 1996 et assurent, à elles-deux, près de 72 % de la production totale d'opium afghan. Selon l'étude, conduite dans les 14 provinces productrices, celle de Helmand est la première région de culture du pavot et assure près de la moitié de la production d'opium. Au total, a estimé l'étude, la production a rapporté environ 105 millions \$ aux paysans qui cultivent le pavot dans ces 14 provinces, représentant la moitié des provinces du pays.

Les talibans ont assuré à plusieurs reprises que la culture et l'utilisation des drogues étaient illicites dans les zones qu'ils contrôlent. Toutefois, les talibans — dont le régime n'est pas reconnu par la communauté internationale — avait lié une politique d'éradication des cultures de drogues à une aide internationale.

Agence France-Presse

## Regain de tension entre la Turquie et la Syrie

### Ankara accuse Damas de soutenir les séparatistes kurdes du PKK

AGENCE FRANCE-PRESSE

Nicosie — La Turquie a accusé hier la Syrie d'empêcher un règlement diplomatique du conflit entre les deux pays à la veille d'une visite du président égyptien Hosni Moubarak à Ankara, destinée à prévenir une confrontation armée.

«Il n'y a qu'un seul problème pour la Turquie concernant la Syrie: le soutien donné par ce pays au terrorisme [...] La Syrie a bloqué les voies diplomatiques et la Turquie ne restera pas les bras croisés», a déclaré à la presse le chef de la diplomatie turque Ismail Cem.

Les autorités turques accusent Damas de fournir un soutien logistique au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) qui mène une rébellion armée depuis 1984 contre Ankara pour créer un État kurde indépendant dans le sud-est de la Turquie.

La Syrie a annoncé samedi soir qu'elle était prête à résoudre ses différends avec la Turquie «par la voie

diplomatique». «La Turquie ne peut pas se payer le luxe de croire à des paroles qui ne sont pas suivies d'applications [...] Tout pays a le droit de se défendre contre la terreur», a-t-il ajouté.

Ces déclarations interviennent à la veille d'une visite que doit effectuer, aujourd'hui M. Moubarak à Ankara pour tenter de désamorcer la crise syro-turque.

Le chef de l'État égyptien, qui sera reçu à Ankara par son homologue turc Suleyman Demirel, a mis en garde contre les conséquences d'une confrontation armée.

«J'espère qu'il n'y aura pas de recours à la force car ceci serait très dangereux», a estimé M. Moubarak dans un entretien publié par le quotidien arabe al-Hayat. Il a affirmé avoir adressé samedi un message à M. Demirel pour le mettre en garde contre une action militaire.

Une guerre signifierait le début d'une

série de réactions et de contre-réactions sans fin», a-t-il averti.

La Turquie a minimisé la portée de la visite à Ankara de M. Moubarak, qui a entamé dimanche à Damas sa mission de bons offices. Un responsable gouvernemental à Ankara a souligné que son pays ne comptait pas beaucoup sur l'initiative du président égyptien.

**Le premier ministre turc avait déclaré que l'armée «attendait des ordres»**

«Si le président Moubarak n'arrive pas à Ankara porteur de propositions concrètes des autorités syriennes pour une coopération, ses efforts seront vains», a dit ce responsable sous couvert d'anonymat.

Le quotidien turc Sabah a affirmé que l'armée turque avait terminé ses préparatifs pour une éventuelle action militaire contre la Syrie. Selon le journal, une éventuelle action militaire turque se traduirait par des frappes aériennes contre la défense anti-aérienne

de la Syrie. Les plans prévoient également des frappes sur des stations radar, des aéroports et diverses installations militaires, ainsi que sur des rampes de lancement de missiles, a ajouté le quotidien. Ces informations n'ont toutefois été ni confirmées ni infirmées de sources civiles ou militaires à Ankara.

Le premier ministre turc Mesut Yilmaz avait déclaré, dans des propos rapportés samedi par deux journaux, que «l'armée turque attendait des ordres» pour une action contre la Syrie.

La tension est brusquement montée entre la Turquie et la Syrie après que M. Demirel eut averti jeudi que la Turquie se réservait «le droit de riposter» face à la Syrie, accusant ce pays de «mener ouvertement une politique d'hostilité» contre la Turquie en continuant à soutenir le PKK.

Pusieurs pays de la région, dont la Jordanie, le Liban et l'Iran, ont appelé les deux parties à la retenue.

EN BREF

### Le PRI l'emporte au Chiapas

Ocosingo (Reuters) — Le parti au pouvoir au Mexique a remporté les élections régionales au Chiapas marquées par l'absentéisme et le boycott du scrutin par les zapatistes. Mais le vote suscité des polémiques qui pourraient replonger cet État du sud du pays dans de nouveaux troubles politiques. S'il semble avoir perdu la capitale de l'État, Tuxtla Gutiérrez, en faveur du Parti national d'action, le Parti révolutionnaire institutionnel a obtenu la majorité dans les autres grandes villes et la majorité des sièges au Parlement régional. Les élections ne semblent toutefois pas en mesure d'apporter un changement significatif au Chiapas. L'atmosphère n'était pas des plus sereines entre les soldats et les participants à diverses manifestations, même si les rebelles se sont engagés cette année à laisser le scrutin se dérouler normalement.

### Lahoud sera président du Liban

Beyrouth (AFP) — Le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Émile Lahoud, a été choisi pour devenir le prochain président du Liban par les présidents syrien et libanais, Hafez al-Assad et Elias Hraoui, réunis hier à Damas, a-t-on appris de source proche de la présidence libanaise.

ITALIE

## L'Olivier risque d'être abattu

### Les communistes retirent leur appui à la coalition de centre-gauche

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Le premier gouvernement de gauche italien de l'après-guerre a perdu le soutien des communistes, plongeant l'Italie dans la tourmente politique et risquant de l'isoler dans une Europe social-démocrate.

Le comité politique national de Refondation Communiste (PRC) a approuvé dimanche la ligne «dure» du secrétaire national Fausto Bertinotti, en décidant le rejet de la loi de Finances 1999 et la rupture avec la coalition de centre-gauche que les communistes soutenaient depuis deux ans.

La majorité de centre-gauche du président du Conseil Romano Prodi dépend des voix des 34 députés communistes au sein de la Chambre des députés. Le chef du gouvernement a réagi très rapidement, en se rendant dès hier chez le président de la République Luigi Oscar Scalfaro pour lui rendre compte de la crise. Il a annoncé qu'il se rendrait devant le Parlement, où il tentera de retrouver sa majorité. Le Parlement devrait se réunir demain après le sommet franco-italien de Florence, qui s'ouvre aujourd'hui soir et durera jusqu'à aujourd'hui. Romano Prodi devrait poser ensuite, probablement jeudi, la question de confiance. S'il n'obtenait pas de majorité, il serait contraint à la démission.

Sa marge de manœuvre est très étroite. M. Prodi a en effet répété qu'il excluait de rechercher une autre majorité, notamment du côté des centristes, pour sauver son gouvernement. Encore hier matin, il a réaffirmé: «Je n'ai pas à changer de stratégie ni à faire de gymnastique politique».

Les centristes de la coalition de centre-gauche, l'Olivier, et une partie du patronat, font pourtant pression pour que M. Prodi élargisse sa majorité, notamment aux voix du parti centriste de droite de l'ancien président de la République démocrate-chrétien Armando Cossiga, l'UDR.

Ce sont ces voix centristes qui ont sauvé en juin dernier le gouvernement lors de la dernière crise provoquée par les

communistes, qui avaient voté contre l'élargissement de l'OTAN à trois pays d'Europe de l'Est.

Reste une dernière carte, celle de la vingtaine de voix des députés communistes opposés à la ligne de rupture de Bertinotti et regroupés derrière le président du PRC, Armando Cossiga.

Ce dernier a annoncé hier sa démission de son poste de président. Il a déclaré qu'il ne pouvait demeurer à la tête d'un parti qui «mène une politique qu'il désapprouve, qu'il considère comme erronée et dangereusement aventureuse», ajoutant: «Je ne me retire pas chez moi».

M. Cossiga avait aussi estimé, après sa mise en minorité dimanche soir, que l'apport des voix des trotskystes à la ligne de Bertinotti aurait «des conséquences graves sur l'avenir du parti et sa nature». Mais le président du groupe communiste à la chambre des députés, Oliviero Diliberto, a indiqué que son groupe respecterait la décision du parti.

En octobre 1997, également à propos de la loi de Finances, M. Prodi avait été confronté au même cas de figure et avait été contraint de remettre sa démission, avant d'arriver finalement à convaincre les communistes en leur promettant une loi sur les 35 heures.

Mais un an après, la situation est différente. Le gouvernement Prodi s'est trouvé confronté à un mécontentement grandissant au sein de la gauche et des syndicats sur le front social. Il a été contraint ainsi de lancer un grand programme de relance du Mezzogiorno, où persiste un chômage très élevé.

Par ailleurs, la coalition de centre-gauche a échoué dans sa tentative de réformer les institutions politiques, un de ses objectifs prioritaires.

L'opposition de droite, regroupée dans le pôle des Libérés du magmat de la communication Silvio Berlusconi, réclame pour sa part des élections anticipées qu'elle pourrait gagner, selon les analystes politiques.

## OPÉRATION SURVIE OURAGAN

LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC, APPUYÉ PAR LA CSN, LA CEQ, LA FTQ, LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ET LES PARTENAIRES DE LA SGF, LANCE UNE COLLECTE DE FONDS POUR L'AIDE AUX SINISTRÉS DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET D'HAÏTI.

L'urgence de la situation appelle votre don :

1 888 693-2697 ou (514) 937-1614

\* Les responsables de la campagne : OXFAM-QUÉBEC et ROCAHD

Prénom \_\_\_\_\_ Je paie par chèque   
 Nom \_\_\_\_\_ ou mandat postal   
 Adresse \_\_\_\_\_ à l'ordre de OXFAM-QUÉBEC  
 Ville \_\_\_\_\_ ou par Visa-OXFAM  Visa   
 Code postal \_\_\_\_\_ Master Card  AMEX   
 N° de la carte \_\_\_\_\_  
 MERCY de nous envoyer votre don et ce coupon dûment rempli à :  
 OXFAM-QUÉBEC  
 2330, rue Notre-Dame Ouest,  
 Bureau 200, Montréal (Qc)  
 H3J 2Y2  
 Date d'expiration \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_

OXFAM-QUÉBEC émet un reçu d'impôt pour tout don de 10 \$ et plus  
 N° d'enregistrement : 11907 5091 RR0001

Pour HAÏTI  Pour la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE  Pour les DEUX PAYS

## É D I T O R I A L

## Conjurer la crise

Jean-Robert Sansfaçon

Les grands argentiers de la planète sont réunis cette semaine à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisation la plus controversée de l'heure, le Fonds monétaire international. Comme l'a lui-même avoué le président des États-Unis, le monde est au bord du précipice. Pourtant, au lieu de proposer la construction d'un pont pour franchir le gouffre, les Américains suggèrent qu'on ouvre un parachute.

**A**près les ministres des Finances et les dirigeants des banques centrales des pays du G 7 qui étaient réunis le week-end dernier à Washington, c'est au tour des 182 pays membres du FMI de se rencontrer à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette organisation internationale. Cette rencontre survient au moment même où la crise s'aggrave. L'heure est à ce point critique que, tout en reconnaissant l'importance de réformes plus ou moins profondes au fonctionnement du FMI, la plupart des pays s'entendent sur la nécessité de parer au plus pressé.

Déjà, des nations aussi développées que le Japon et Hong-Kong sont en récession. En moins d'un an, elles ont été précédées ou suivies par la plupart des pays asiatiques, par quelques pays d'Europe de l'Est dont la Russie, par la Nouvelle-Zélande et le Venezuela. À moins d'une action vigoureuse et concertée, d'autres pays entreront bientôt dans la danse, dont le Brésil et l'ensemble de l'Amérique latine.

Or, si le scénario se concrétise, il est absolument certain que les États-Unis, le Canada et l'Europe seront aussi affectés à des degrés divers. En somme, ce que plusieurs observateurs présentaient il y a tout juste quelques semaines comme la propagation d'un virus bénin venu d'Asie, serait sur le point de dégénérer en la plus grave épidémie économique de l'ère contemporaine.

Les causes sont multiples et complexes, mais tous s'entendent (sauf les ultralibéraux) pour dénoncer la spéculation excessive sur le marché des capitaux à court terme, ces centaines de milliards de dollars qui franchissent les frontières tous les jours par suite d'un banal ordre de vente transmis par ordinateur de n'importe où dans le monde. Des capitaux qui vont et qui viennent à la recherche de rendements rapides et sans sueur et qui n'ont que faire des conséquences de leur départ sur la santé de l'économie réelle des pays hôtes.

Autant ces mouvements spéculatifs ont-ils contribué à donner naissance à une gigantesque bulle financière de titres surevalués, source du gonflement de la plupart des fonds d'investissement en Amérique, autant ces mêmes mouvements sont-ils sur le point de conduire le monde vers une conjoncture où tous les actifs productifs seront lourdement dévalués par rapport à leur valeur réelle. D'où le risque con-

mitant d'une chute rapide et radicale de la confiance des petits épargnants et des investisseurs, avec les conséquences que l'on devine sur les dépenses de consommation et d'investissement. Or, s'il est une chose dont on n'a pas besoin présentement — et les Québécois en savent quelque chose! —, c'est bien d'une telle dépression avec son cortège de faillites et de chômeurs.

Pour contrer ce mouvement, plusieurs solutions à court terme ont été mises de l'avant qui devront recueillir rapidement l'adhésion des pays industrialisés: baisse des taux d'intérêt, stimulation des investissements et de la consommation intérieure des pays et soutien financier mondial à ceux d'entre eux qui font l'objet d'attaques spéculatives injustifiées.

Par ailleurs, tout le monde sait qu'un électrochoc ne redonne pas la santé. C'est pourquoi les pays proclameront au cours des prochains jours une série de réformes à apporter aux institutions internationales, tels le FMI et la Banque mondiale. Certains, comme les États-Unis, souhaitent limiter ces changements au strict minimum en proposant, par exemple, que le FMI intervienne de façon préventive en offrant son aide financière avant que les crises n'éclatent, contrairement à ce qu'on a fait jusqu'ici. D'autres, comme le Canada, croient qu'il faut introduire des règles et des mécanismes de contrôle internationaux, peut-être même autoriser le contrôle temporaire des mouvements de capitaux là où le risque est le plus élevé. Puis d'autres encore, comme la France, rêvent d'instances internationales politiques où les pays seraient appelés à prendre des décisions communes qui iraient dans le sens d'une surveillance accrue des marchés et de l'adoption de politiques économiques convergentes. Malheureusement, ce n'est pas la logique ou la raison qui dictera le choix de l'arsenal retenu, mais le rapport de force politique entre les acteurs en présence. Dans les circonstances, est-il besoin de préciser quelle voie a le plus de chances d'être suivie?

On a accusé le FMI d'être intervenu de la mauvaise façon depuis le début de la présente crise, notamment en générant par ses mesures d'austérité une contraction des activités là où le contraire eût été souhaitable. À cela, les dirigeants du FMI répondent que leur seul tort fut d'arriver trop tard sur les lieux du désastre. Les résultats attendus de l'assemblée annuelle de l'organisation diront si les pays membres acceptent de faire sienne une analyse aussi primaire. À suivre...

**Sans une action rapide et concertée, le monde pourrait connaître sa plus grave récession de ce siècle.**

## De Sydney à Brasilia

Guy Taillefer

**C**e week-end en Australie et au Brésil, les électeurs ont fait la queue aux bureaux de vote sous la menace des nuages noirs de la crise financière asiatique. Leur logique était parente. Dans les deux cas, ils ont tourné le dos à la gauche — quoiqu'avec beaucoup d'hésitation en Australie — et reporté au pouvoir des gouvernements conservateurs sortants portés sur la «mondialisation».

En Australie, le premier ministre John Howard avait déclenché des élections hâtives par crainte qu'à trop attendre, les électeurs ne fassent payer à son gouvernement les difficultés que le pays doit encaisser pour cause de pneumonie asiatique. Irascibles, les 12 millions d'électeurs étaient d'autant plus que le gouvernement Howard s'est engagé sur la voie glissante d'une réforme du système fiscal prévoyant la création d'une TPS australienne de 10 %. Le résultat, c'est qu'en prenant de court la colère de l'électorat, M. Howard a gagné par la peau des dents: le Parti travailliste de Kim Beasley, chassé du pouvoir en 1996, a fait fondre la majorité conservatrice, à tel point que le gouvernement réélu pourrait avoir du mal à appliquer sa réforme fiscale.

Il y a une autre nouvelle à ce scrutin. Elle tient aux résultats faiblaris obtenus par le parti One Nation de Pauline Hanson, dont la politique xénophobe contre l'immigration asiatique avait reçu un appui inquiétant aux élections régionales de juin dans le Queensland. En n'écouter pas One Nation, ou si peu, les Australiens ont signalé à l'échelle nationale que leur sort était irrévocablement lié à celui de l'Asie. Beau temps, mauvais temps.

Au Brésil, où la gauche n'a pas résisté comme en Australie, il y avait aussi dans les élections de dimanche ce sentiment d'irréversibilité. Si la gauche a échoué, c'est en partie parce que le président réélu Fernando Henrique Cardoso est un «social-démocrate» appuyé au Congrès brésilien par une coalition de partis de droite. L'Europe n'a pas le monopole du rose. C'est aussi parce que la gauche brésilienne n'est pas la gauche australienne: les 106 millions d'électeurs au Brésil n'ont pas fait confiance à une gauche qu'ils jugeaient apparemment trop idéologique, trop marxiste, pour pouvoir agir dans l'intérêt du pays avec pragmatisme.

Avec le résultat que M. Cardoso, ce superman de la lutte contre l'inflation, était considéré comme le seul candidat «capable de mener le pays vers l'avant». Que lui vaut pourtant cet honneur, considérant que le taux de chômage a grimpé en quelques mois de façon vertigineuse, que la dette publique a été multipliée par cinq, que les capitaux étrangers fuient le géant brésilien par dizaines de milliards, que le pays est au bord d'une faillite financière qui force aujourd'hui le FMI à lui cuisiner un plan de sauvetage en catastrophe?

Étonnante intégration économique? D'accord. Mais cela signifie-t-il, comme le contestait la gauche brésilienne, que «le remboursement de la dette» doit nécessairement avoir préséance sur la lutte contre les inégalités sociales?

Brésiliens et Australiens étaient en fin de semaine en communion d'idées: la mondialisation a constitué leur horizon commun — malgré les nuages qui s'accumulent.

## L E T T R E S

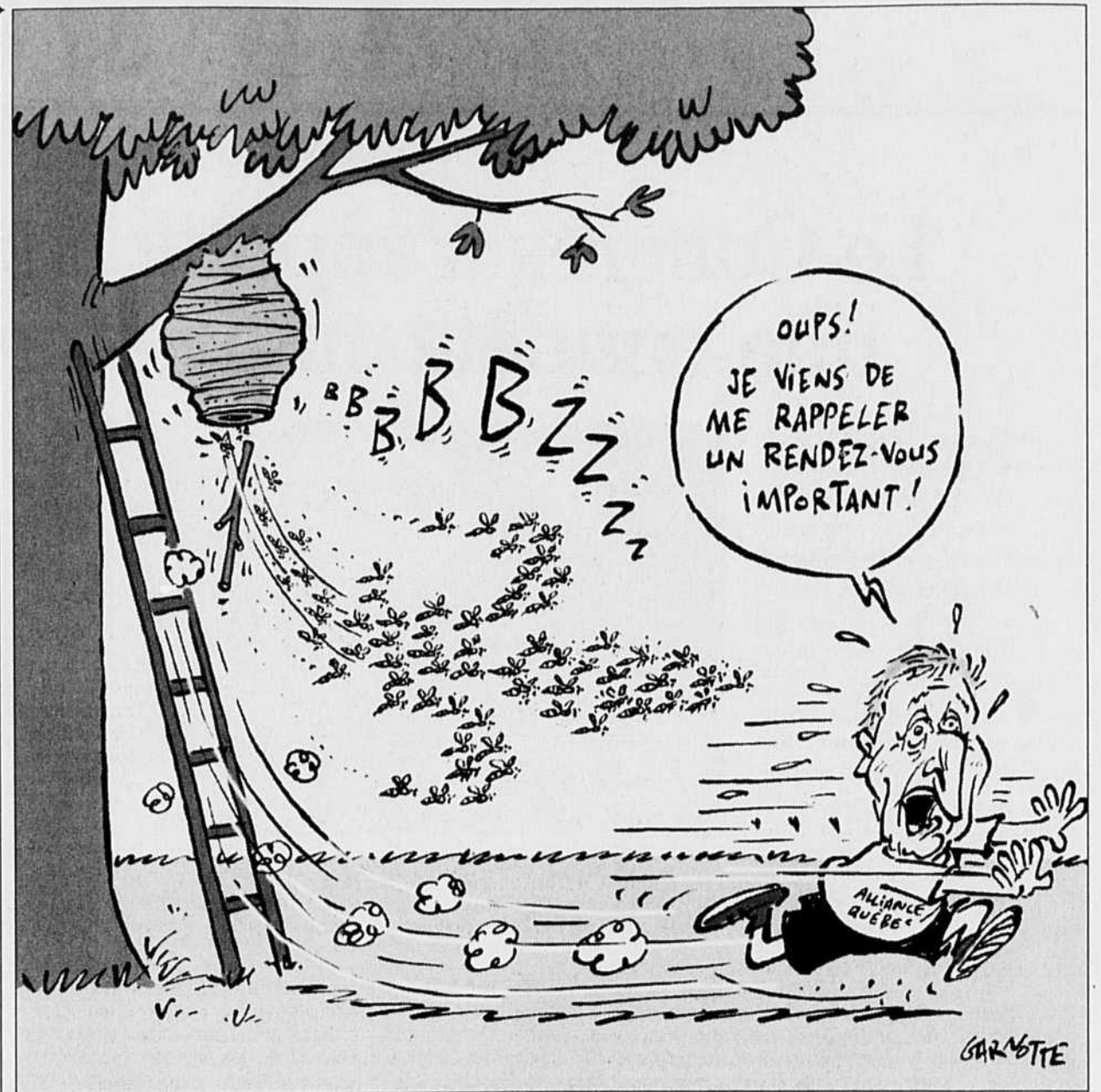
## Un excellent éditorial

Permettez-moi, au nom du Centre québécois du PEN international, de féliciter Guy Taillefer pour son excellent éditorial du 29 septembre dernier («Les autres Rushdie»). Notre association d'écrivains a pour vocation la défense des écrivains victimes de délits d'opinion, à l'instar du PEN international de Londres, lequel coiffe des centaines d'associations dans le monde, dont PEN Canada et nous-mêmes. Notre association a parrainé entre autres des écrivains algériens, chinois, cubains, dominicains, kurdes, vénézuéliens,

vietnamiens victimes de leurs opinions démocratiques et pour lesquels on a réclamé la libération et le respect du droit à la libre expression. Les associations PEN adressent leurs doléances aux gouvernements délinquants, ainsi qu'à leur propre gouvernement afin qu'on exerce des pressions internationales. Elles écrivent aux écrivains prisonniers et les soutiennent par divers moyens. Notre association s'est préoccupée du sort fait aux écrivains vietnamiens lors du sommet de la Francophonie, dont le gouvernement de Hanoi était l'hôte en novembre 1997. Ce dernier a fait récemment un geste en libérant plus de

5000 détenus, parmi eux des écrivains réputés qui durent accepter l'exil; d'autres ont cependant refusé cette condition et sont demeurés prisonniers. Nous croyons fermement en l'utilité des pressions bilatérales et autres, par exemple à la Commission des droits de l'homme des Nations unies (Genève) où siège le PEN international, afin d'infléchir davantage les gouvernements délinquants au respect des droits civils et politiques, et surtout du droit à la libre expression.

Roger Paul Gilbert  
Vice-président  
Montréal, 29 septembre 1998



## LIBRE OPINION

## Protection du public et intérêts syndicaux

RAYMOND LALANDE  
Médecin

**B**ranle-bas de combat au Collège des médecins du Québec! En effet, demain se terminera un scrutin postal visant à élire les administrateurs représentant la grande région de Montréal au bureau de direction (l'équivalent d'un conseil d'administration) du Collège des médecins du Québec (CMQ).

Par la suite, l'ensemble des administrateurs élus devront choisir celui qui les représentera et qui sera, en quelque sorte, la «vitrine» du CMQ auprès du public et qui en présidera les destinées.

Bien que je sois moi-même membre de la profession et soucieux de la réputation de cette vénérable institution, l'événement n'aurait probablement pas attiré mon attention d'une façon aussi marquée si ce n'avait été de la sollicitation des deux prétendants pour le seul et unique siège de ma région (Laval).

En effet, j'ai longtemps été incommodé par l'image, tristement réelle, que le Collège des médecins (autrefois la Corporation professionnelle des médecins) projetait auprès du public. Il fut un temps, pas si lointain, où les interventions du président d'alors laissaient entendre que le rôle du CMQ était de protéger le public... tout en défendant les médecins!

C'était, à mon humble avis, l'époque de la confusion des rôles, l'époque où l'on estimait que ce qui était bon pour les médecins était forcément bon pour la population. Une époque où l'on se demandait si le Collège des médecins était un syndicat ou un véritable organisme voué à la

défense des intérêts de la population. Je croyais cette époque révolue jusqu'à ce que je reçoive la correspondance des deux prétendants au siège lavallois.

Le premier, bon prince, rappelle la mission première du CMQ, qu'il fait sienne, en signifiant sa volonté de veiller à la défense de l'intérêt public... tout en soulignant malgré tout son désir de bien représenter les médecins de la région. On ne peut lui en vouloir car, après tout, le législateur a voulu que ce soient les médecins qui l'élient, pas la population.

Le deuxième prétendant relève aux oubliettes la raison d'être du Collège des médecins, souligne ouvertement son appartenance à l'exécutif du syndicat médical local et affiche fièrement son appartenance à une équipe dont la volonté bien légitime est de prendre le contrôle de la destinée de l'institution, reprochant à l'équipe précédente sa proximité avec le gouvernement.

Pourtant, voilà bien ce qui est véritablement embêtant: comment peut-on à la fois représenter le public et diriger un syndicat dont la raison d'être est de défendre d'abord et avant tout ses propres membres? Là où le bât blesse vraiment, c'est que l'équipe en question est dirigée par un autre éminent personnage, bien à l'aise lui aussi dans la confusion des rôles que je viens de décrire puisqu'il préside un syndicat de médecins spécialistes, celui des psychiatres du Québec. Belle situation!

Non seulement les membres du conseil d'administration du Collège des médecins sont élus par les seuls membres de la profession mais leurs représentants s'affichent ouvertement comme des défenseurs de l'inté-

rêt médical et militent activement au sein de l'exécutif de leurs syndicats respectifs.

La situation n'est d'ailleurs pas nouvelle et semble perdurer sans jamais être remise en question puisque d'autres membres élus au sein de l'actuel bureau siègent également à un exécutif syndical.

De là à voir une tentative des syndicats de médecins de prendre le contrôle d'un organisme voué à la protection de la population, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

Dans le cas contraire, j'aimerais qu'on m'explique: quand vient le temps de prendre des décisions qui opposent l'intérêt public aux velléités syndicales, quel chapeau portent nos représentants?

Prenons l'exemple d'une situation dramatique mais toujours probable, celui d'une grève des médecins. Quelles positions adopteront ces personnes dont le conflit d'intérêts semble pourtant bien évident?

Si le public et les médias reprochent souvent aux médecins de confondre leurs intérêts avec ceux de la population, force est d'admettre que la profession n'a pas su, jusqu'à maintenant, faire le ménage dans sa cour.

De telles situations démontrent l'absence de transparence de ceux qui ne savent pas faire la différence entre leur intérêt propre (le mot est mal choisi) et celui de la population. La situation est gênante et laisse croire à un sens de l'éthique sociale qui laisse à désirer.

Messieurs, si vous êtes un tant soit peu soucieux, au mieux de la dignité de votre rôle, ou pis de l'image de votre profession, démissionnez de vos exécutifs syndicaux!

## À P R O P O S

## ... Pourquoi les emplois durent-ils plus longtemps?

La combinaison de faibles taux de licenciement permanent et de démission a accru la stabilité de l'emploi dans les années 1990. Si on compare la période 1983-1984 à la période 1993-1994, on constate que le taux de licenciement permanent a baissé de 9,6 % et le taux de démission, de 3,3 %. Parmi les industries où les emplois ont largement gagné en stabilité — fabrication, services aux entreprises et services de consommation —, des facteurs différents ont joué.

Dans la fabrication, la diminution du taux de licenciement permanent a eu autant de poids que celle du taux de démission: le premier a décliné de 6,5 % et le second, de 5,6 %. Dans les services aux entreprises, la stabilité a aug-

menté à cause d'une baisse de 15 % du taux de démission.

En 1983-1984, ce dernier s'établissait à 7 % dans ce secteur et devait tomber à 6 % en 1993-1994. Le taux de licenciement permanent a aussi fléchi, mais moins. Contrairement à ce qui s'est passé dans les services aux entreprises, les emplois ont gagné en stabilité dans les services de consommation à la suite d'une diminution du taux de licenciement permanent, puisque le taux de démission n'a pas bougé.

Entre les deux périodes de reprise, le taux de licenciement permanent est tombé de 7,5 % à 6 % dans cette dernière industrie.

L'Observateur économique canadien, Statistique

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

# Quand les dinosaures refont surface

Alors que M. Patrick Howe se porte à la défense des jeunes, on peut se demander quels sont ses véritables intérêts

JONATHAN SAUVÉ

Président de la Commission-Jeunesse et candidat du PLQ dans la circonscription de Rosemont

**V**otre journal publiait, le 5 septembre dernier, un article de Patrick Howe et Marie-Claude Sarrazin intitulé «Charest d'abord, les jeunes ensuite». Ayant déjà effectué une mise au point sans équivoque, lors de discours de clôture que je prononçai à Sherbrooke le 10 août dernier dans le cadre du Congrès-Jeunes 1998 de la Commission-Jeunesse du PLQ,

j'ai délibérément choisi de passer outre sans répliquer, malgré le fait que le texte en question était bourré de faussetés et d'insinuations douteuses.

«Après l'avoir dénoncée, les jeunes libéraux appuient l'initiative fédérale de bourses du millénaire», «les jeunes libéraux ont décidé d'aller à contre-courant», «les jeunes libéraux ont préféré rentrer dans le rang» et «les jeunes libéraux ont été eux-mêmes invités à se joindre à cette coalition, invitation qu'ils ont d'ailleurs déclinée», ai-je lu plus ou moins surpris. C'est peut-être normal, me suis-je dit, que Patrick Howe soit tellement déconnecté de la réalité étudiante qu'il ait été dans l'impossibilité de procéder à une vérification auprès de ses successeurs à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), auquel cas il aurait appris que la Commission-Jeunesse du PLQ n'a jamais reçu ladite invitation à se joindre à la coalition réclamant des modifications au projet de bourses du millénaire.

Non satisfait d'avoir parlé à travers son chapeau en duo, Patrick Howe, tel un cow-boy solitaire, en a remis dans votre édition du 1er octobre. «Le difficile recrutement des jeunes au PLQ — Les dernières promesses de Jean Charest lient les mains aux éventuels candidats», a-t-il cette fois statué. Ainsi, il y a

un élément «qui va sûrement faire réfléchir sérieusement les jeunes candidats potentiels à se présenter sous la bannière libérale: le manque de vision du chef libéral Jean Charest» et les «jeunes candidats seront vraisemblablement utilisés en campagne électorale afin de faire la promotion des promesses qui s'adressent à leur génération», qui se résument au «dégel des frais de scolarité, inévitable si le PLQ est porté au pouvoir», au fait que «le Parti libéral ne cherche aucunement à les rassurer [les étudiants] ou à trouver des mesures d'assouplissement dans les modalités de remboursement des dettes d'études» et à la «position mitigée du Parti libéral au sujet des clauses d'exclusion». C'est là que j'ai décroché. Il y a toujours bien une limite à laisser un individu qui ne représente personne véhiculer n'importe quoi sans réagir!

En premier lieu, il m'apparaît opportun de porter à votre attention un extrait du discours auquel j'ai précédemment fait allusion: «Je tiens par ailleurs à clarifier une fois pour toutes la position de la Commission-Jeunesse du PLQ sur la controverse Fondation des bourses du millénaire. Je voudrais d'abord rappeler que nous avons émis, le 28 mai dernier, un communiqué faisant écho à la proposition adoptée lors de notre Assemblée des conseillers-jeunes. Laissez-moi vous lire quelques passages intéressants, dont le titre: «La Commission-Jeunesse du PLQ n'en démontre pas: des amendements doivent être apportés au projet de loi instituant la Fondation des bourses du millénaire. Les jeunes libéraux du Québec en appellent à la bonne foi des différents intervenants au dossier. Ils souhaitent que le gouvernement fédéral ne fasse pas la sourde oreille aux revendications du Québec en demeurant insensible aux intérêts des étudiants. D'autre part, ils réclament de Lucien Bouchard et de Pauline Marois qu'ils cessent d'hypothéquer notre avenir en perpétuant les chicanes de drapage dans le seul but basement partisan d'amener de l'eau au moulin de leur idéologie séparatiste.» Fin du premier épisode.

31 juillet 1998, 2<sup>e</sup> communiqué. À nouveau, quelques éléments révélateurs: «Il faut s'assurer que

la mise en œuvre d'une telle initiative se fasse dans le respect le plus complet du fait que le Québec, il y a plus de trente ans, s'est doté de son propre régime d'aide financière aux étudiants. Il serait inacceptable que le projet des Bourses du millénaire crée un dédoublement en compliquant davantage ce qui fonctionne déjà relativement bien au Québec.» Fin du 2<sup>e</sup> épisode.

Je n'ai jamais eu l'intention d'aller à l'encontre du large consensus québécois établi autour de la motion déposée à l'Assemblée nationale par l'opposition libérale. Je n'ai aucun propos à retirer pour réaffirmer l'engagement de la Commission-Jeunesse à prendre le parti des étudiants, en s'efforçant de contribuer de façon constructive à l'amélioration des programmes qui facilitent l'accessibilité aux études postsecondaires. Je n'ai qu'un seul regret: celui d'avoir été dans l'impossibilité de déclarer en direct, sans que mes propos ne soient interprétés, que nous n'avons pas l'intention de faire de la politiciaille sur le dos des jeunes que nous avons le devoir de représenter! Fin du 3<sup>e</sup> et dernier épisode.

Quant aux éléments du second article, il faut tout autant en dénoncer le caractère propagandiste. Nous proposons premièrement «de ne pas exiger des étudiants un effort plus considérable qu'une indexation annuelle des frais de scolarité au taux courant de l'indice des prix à la consommation en cas de nécessité seulement». On est loin du dégel! En fait, un gel des droits de scolarité équivaut à une diminution réelle des revenus des universités, parce que les coûts de fonctionnement, eux, continuent d'augmenter. Le souci constant d'offrir un enseignement de qualité ne peut, en conséquence, composer avec une réduction constante des moyens financiers. Indexer les frais de scolarité (et le régime d'aide financière dans les mêmes proportions) afin d'éviter, en l'absence d'ajustements graduels, qu'un inévitable dégel éventuel se produise, c'est donc rendre service aux étudiants qui finissent par faire les frais et être les victimes de ressources sans cesse diminuées.

Le second engagement que le PLQ a pris à l'en-

droit des jeunes consiste à retenir le modèle du remboursement proportionnel au revenu. La générosité d'un gouvernement libéral se traduira ainsi par l'application d'un raisonnement basé sur le gros bon sens: une fois sa formation achevée, un ex-étudiant privilégié qui reçoit un salaire décent remboursera selon ses capacités ce que la collectivité lui a prêté, tandis que les autres, au lieu de voir leur entrée sur le marché du travail handicapée par le boulet d'une dette d'études, bénéficieront d'un coup de pouce le temps nécessaire pour qu'ils s'établissent et entrent dans leur vie active du bon pied. Voilà notre mesure concrète «d'assouplissement dans les modalités de remboursement des dettes d'études», sans doute oubliée par M. Howe.

Finalement, en ce qui concerne les clauses d'exclusion, 1000 participants au Congrès-Jeunes 1998 du PLQ ont condamné les clauses qui prévoient deux échelles de conditions de travail pour un même emploi avec la date d'embauche comme seul critère de distinction (position présentée ultérieurement en commission parlementaire par la Commission-Jeunesse). Déclaration immédiate de Jean Charest: «un gouvernement du Parti libéral du Québec refusera de sanctionner les clauses dites orphelin qui se font sur le dos de la génération montante». C'est ce que M. Howe appelle une «position mitigée»...

Je suis un jeune candidat du Parti libéral du Québec en vue de la prochaine élection générale. Je n'ai aucunement l'impression d'avoir les mains liées et j'ai hâte de me diriger vers les campus collégiaux et universitaires pour exposer la vision libérale de l'entrée du Québec dans le troisième millénaire. Je suis fier de faire équipe avec Jean Charest et de me joindre à la nouvelle génération de décideurs. Et s'il y a une chose que, par-dessus tout, je n'accepte pas, c'est qu'à la veille d'une élection déterminante, un dinosaure de la politique étudiante refasse surface sous prétexte de se porter à la défense des jeunes, alors qu'il y a sérieusement lieu de se demander quels sont les véritables intérêts qu'il défend.

Un gel des droits de scolarité équivaut à une diminution réelle des revenus des universités

Des amendements doivent être apportés au projet de loi instituant la Fondation des bourses du millénaire

## Salaires versés aux athlètes

### Perspective d'économiste

Chaque négociant essaye de tirer le maximum de son côté, sans s'entendre pour déterminer cette valeur

PIERRE EMMANUEL PARADIS

Économiste chez Étude Économique Conseil (EEC Canada Inc.)

**C**es jours-ci, Réjean Houle se trouve en pleine période de négociations contractuelles avec plusieurs de ses joueurs-clés. Les positions et opinions respectives de la direction du Canadien et des joueurs face à cette situation ont fait couler beaucoup d'encre. Entre autres, cette couverture médiatique a contribué à raviver les discussions populaires sur la «démense» des salaires des athlètes professionnels.

Pourtant, les principes économiques de base de détermination de la rémunération sont les mêmes pour tous, de l'employé de bureau à Saku Koivu. De façon générale, la rémunération totale d'un travailleur s'établit quelque part entre le revenu minimum que cet employé est prêt à accepter en retour de ses services et le salaire maximum qu'un employeur est prêt à lui verser, selon les conditions particulières de marché qui prévalent entre l'employeur et l'employé. En principe, le salaire d'une personne ne peut excéder le niveau de sa contribution individuelle au revenu total de l'entreprise, au risque de la voir faire faillite et se retirer du marché.

Lorsque le Canadien accepte de signer un contrat de deux millions de dollars américains avec Patrice Brisebois, c'est qu'en principe, la direction a estimé que sa contribution individuelle vaut au moins ces deux millions. Autrement dit, l'équipe fait son affaire de s'assurer que, par exemple, par la vente de billets, les revenus de télévision et les ventes de souvenirs attribuables à cette signature, elle récupère au moins cette somme. Pour déclarer que ce salaire est «injustifié», il faudrait pouvoir démontrer que ce n'est pas le cas. En fait, la survie financière de l'ensemble des équipes est le meilleur garant du caractère «justifié» de la rémunération des joueurs.

Les salaires des joueurs ont connu une croissance accélérée au cours des dernières décennies pour la simple raison que les revenus des ligues et équipe sportives ont augmenté de façon spectaculaire. Un partage des revenus devenait donc inévitable. De

nos jours, les mécanismes inhérents au fonctionnement de ces marchés des «superstars» (agents libres, disparition du sentiment d'appartenance à une équipe) font en sorte que ces hausses de revenus sont de plus en plus souvent partagées entre propriétaires d'équipes et joueurs.

En conclusion, oui, il est «normal» que Patrice Brisebois et le travailleur moyen puissent gagner, par année, respectivement deux millions de dollars américains et trente-cinq mille dollars canadiens. Il faut comprendre que ces niveaux de salaires ne font jamais que refléter le rapport de force qui existe entre les travailleurs et leurs employeurs pour le partage d'une somme d'argent que nous, consommateurs, dépensons.

La principale différence entre le sport professionnel et les autres marchés réside dans la volonté du public de voir se développer des spectacles sportifs à haut niveau de performance. Ce faisant, le domaine du sport est un de ces rares marchés où l'on accepte de limiter l'offre avec l'espoir de

voir émerger les meilleurs éléments de ce sport. Somme toute, il n'y a qu'une trentaine d'équipes et quelques centaines de joueurs qui se partagent des sommes dépensées par des centaines de millions de consommateurs et un grand nombre de radiodiffuseurs.

Ainsi, le vrai problème n'est pas de comparer les revenus des athlètes professionnels à ceux des autres travailleurs. Plutôt, aujourd'hui, la difficulté réside dans le fait que chaque partie aux négociations essaye de tirer le maximum de son côté, sans avoir de méthode objective sur laquelle les deux pourraient s'entendre pour déterminer cette valeur. La situation s'envenime même au point de devenir un conflit sérieux entre l'Association des joueurs et la LNH. De telles méthodes objectives, valides et transparentes existent et, si elles étaient mises en application de manière systématique lors des négociations contractuelles, permettraient un arbitrage et une résolution nettement plus aisés de ces différends.

### Véritable scandale

Ces abus nous obligent à prendre conscience que nous vivons dans une société qui est profondément injuste

PAUL-ÉMILE ROY  
Lorraine

**I**ly a quelque chose de profondément scandaleux dans les salaires démesurés des athlètes. Rien ne justifie qu'un homme gagne cinq millions par année, ni trois millions, ni même un million. Je comprends qu'un athlète mérite un bon salaire, moins quand même qu'un ministre, ou un médecin, ou une infirmière, ou un professeur! Le Petit Robert définit le salaire: «Rémunération d'un travail, d'un service». Le salaire devrait-il être proportionnel à l'importance du service rendu? Quel service mérite un salaire de un ou plusieurs millions de dollars?

Une telle question semble absurde parce que notre société n'est pas fondée sur la justice, ni sur le simple bon sens. L'argent était au départ un moyen que les hommes avaient inventé pour faciliter les échanges. Mais son rôle est faussé dans nos sociétés modernes. Il n'est plus au service de l'homme. Il a son ordre à lui, il

est devenu autonome. C'est lui qui impose à l'homme ses lois, ses exigences. Aux yeux du citoyen ordinaire, il est la valeur suprême, le signe par excellence de la réussite. Vous pouvez vous dévouer toute votre vie au service des malades, cela ne mérite pas considération. Mais gagnez un million à la loterie, même si vous êtes un goujat, vous êtes envié, vous devenez l'objet d'une grande considération, une espèce de héros.

Le salaire scandaleux des athlètes fausse le rôle de l'argent dans la société. Si un athlète a un salaire de un ou trois millions, pourquoi un médecin ne recevrait-il pas 200 000 \$? Mais ce qui est encore plus grave, c'est que ces abus avilissent la société dans son ensemble. Ils nous obligent à prendre conscience que nous vivons dans une société qui est profondément injuste, odieuse, qui ne mérite pas le respect. Cette société, qui accorde à ses athlètes des salaires pharamineux, manque d'argent pour améliorer les soins de santé. Elle n'a pas d'argent pour aider les plus pauvres. Elle n'a

pas d'argent pour faire vivre décemment l'Orchestre symphonique de Montréal. Elle n'a pas d'argent pour payer cette femme que je connais qui travaille gratuitement pour une radio communautaire où elle rend de grands services à la société. Et chacun de nous connaît une kyrielle de situations absolument intolérables parce que cette société qui a des millions pour les athlètes, n'en a pas pour des centaines de milliers de personnes qui sont mal ou pas du tout rémunérées. Et je ne parle pas du langage dégénéré de la plupart de ces gladiateurs, du culte de la violence qu'ils entretiennent sur la place publique, de la grossièreté qu'ils étalent sans scrupule au petit écran. Je pense à ces «mâcheurs de gomme» qui crachent partout et étalent leurs «ballounes» sans scrupule devant une foule qui n'a aucun souci de se faire respecter.

Donnez-en des millions pour ces champions! Après tout, la justice et la dignité sont des valeurs dépassées. Mieux vaut ne pas se poser de problèmes et hurler avec le troupeau!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Donnez-en des millions pour ces champions! Après tout, la justice et la dignité sont des valeurs dépassées. Mieux vaut ne pas se poser de problèmes et hurler avec le troupeau!

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpeit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (cartographie), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumas (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Lehec (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), à l'information sportive: Yves d'Avignon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; à l'information politique: Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Deroime, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétariat). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétariat à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lallier, Danielle Nantel (secrétariat administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## LIVRES

SUITE DE LA PAGE 1

ront aussi l'envoi de livres du Québec à la France. Pour certains éditeurs, dont le tirage moyen habituel ne dépasse pas les 1000 exemplaires, cette promotion nécessitera une production accrue par rapport à la norme, en vue d'obtenir suffisamment de titres pour répondre à la demande potentielle des lecteurs français. «Des projets tels que celui des vitrines en librairie nous intéressent grandement», explique Robert Giroux, président-directeur général des Éditions Triptyque, pour qui les tirages moyens de fiction et d'essai atteignent généralement 700 ou 800 exemplaires. Et nous sommes tout à fait prêts à investir la somme nécessaire si l'on est assuré d'une visibilité en librairie par exemple.

Mais voilà où le bât blesse: non seulement les éditeurs devront-ils pousser à la roue et augmenter la production de leurs titres, ce qu'ils semblent prêts à assumer si l'investissement permet un retour, mais il faudra de surcroît veiller au transport des livres d'un continent à l'autre, ce qui fait actuellement l'objet de négociations de la part d'Exportlivre, de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), a-t-on appris.

«C'est une situation qui nous préoccupe beaucoup et nous avons alerté les pouvoirs publics à ce sujet», expliquait hier Thomas Déri, codirecteur de Exportlivre, une compagnie reliée à la distribution en France des titres d'une centaine de maisons d'édition québécoises. Le discours est très axé sur la promotion et la publicité faites autour du livre québécois, ce contre quoi nous n'avons rien. Mais il faudra aussi songer au transport des livres et offrir un soutien financier.

Le transport d'un kilo de livres par bateau coûte 50 sous à Exportlivre, et 2,50 \$ par voie aérienne, ce à quoi s'ajoute la TVA, qui équivaut en France à 5,5 % du prix du livre, explique M. Déri. «Le grand reproche qu'on a toujours fait au livre québécois c'est de ne pas être assez présent en France. Alors que nous avons l'occasion d'augmenter considérablement cette présence, nous n'avons pas la certitude d'être en mesure d'envoyer les livres demandés.» Exportlivre estime qu'à côté d'un budget de plus d'un million de dollars (somme allouée par Québec pour l'organisation du Salon du livre) qu'il dit voué à la seule promotion du livre québécois, il faudrait songer à une somme supplémentaire de quelque 200 000 \$ pour le transport des livres d'un pays à l'autre.

À la SODEC, de même qu'au ministère de la Culture et des Communications, on assure que le processus de négociations est bien entamé mais qu'il est encore un peu tôt pour chiffrer avec exactitude le nombre de titres dont les libraires auront besoin. «Il est vrai qu'on peut penser qu'il y aura des problèmes [de distribution], mais nous tenons compte du fait que certains éditeurs québécois ont un distributeur en France, et qu'il est un peu hâtif de s'inquiéter alors qu'on ne sait pas encore quels seront les titres ni les éditeurs mis en vedette pendant la durée du Salon», a expliqué hier Louis Dubé, chargé de projet pour le livre et l'édition à la SODEC. Mais nous ferons tout ce qui est en notre possible pour ne pas mettre en péril cette organisation.

Plusieurs éditeurs québécois ont en effet une voie de transmission européenne par l'entremise d'ententes avec des diffuseurs français, mais Diffusion de l'édition québécoise (un service de distribution du livre québécois en France relié à la Librairie du Québec à Paris, et dont les propriétaires assurent aussi la direction d'Exportlivre) demeure le plus important distributeur pour le Québec en France.

Alors que l'Association nationale des éditeurs de livres a toujours affirmé que cette présence à Paris à titre d'invité d'honneur représentait l'occasion idéale de modifier l'image de la littérature québécoise en France et de montrer des visages moins connus, représentatifs de notre diversité littéraire, rien n'est moins acquis selon plusieurs puisque la France a peu d'intérêts à ouvrir la porte à la concurrence.

«Nous sommes de potentiels concurrents, parce que nous publions en français et que nous avons une édition qui est en plein développement», a expliqué Robert Beauchamp, directeur de la Librairie du Québec à Paris, le seul point de vente québécois ayant pignon sur rue dans le tourbillon littéraire parisien. Il y a fort à parier que la France privilégiera les auteurs québécois qu'elle publie plutôt que les nôtres. Tout ça est fait en fonction de favoriser l'édition française, ne l'oublions pas.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

## ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

La récession mondiale affecte la moitié de la planète déjà et risque, si elle perdure, d'accroître le nombre d'embûches pour le remboursement de la dette du gouvernement. D'ici quelques mois, comme l'annonçait récemment Bernard Landry, cette situation incontrôlable fera en sorte que le déficit zéro deviendra difficile à atteindre et freinera les investissements gouvernementaux prévus dans les secteurs clés de la Santé et de l'Éducation, annulant pour ainsi dire les effets bénéfiques des finances rétablies.

À l'automne toutefois, le gouvernement Bouchard peut encore profiter de l'élan que lui procure le fait que l'État québécois n'emprunte plus pour payer sa facture d'épicerie. L'économie québécoise se classe même au premier rang des économies des provinces canadiennes selon un classement établi par le Report on Business du *Globe & Mail*. Le quotidien national base son analyse sur le «rebondissement remarquable» de notre économie à la suite de la

crise du verglas du début de l'année.

En outre, les annonces gouvernementales se succèdent présentement. Après le prolongement de l'autoroute 30 et l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal la semaine dernière, ce sera au tour du métro à Laval cette semaine. Il s'agit d'une fort bonne nouvelle là où le PQ aimait bien réécrire trois de ses ministres: Joseph Facal, Serge Ménard et David Cliche.

Depuis le début de sa tournée des régions, le premier ministre Bouchard parlait clairement de terminer les nombreuses réformes entreprises par son gouvernement en quatre ans. À Saint-Léonard vendredi dernier, M. Bouchard avait changé le ton. Son thème de prédilection, la «consolidation» est devenu presque un slogan. Il visait plutôt un appui à la réélection en établissant un pont entre les bons coups du gouvernement actuel et les priorités du prochain.

«Nous avons fait beaucoup, mais nous n'avons pas fini. Le peuple du Québec, comme son gouvernement, n'a pas l'habitude de s'arrêter en chemin. Et partout, je sens la vo-

lonté de se tourner rapidement vers des priorités nouvelles. Maintenant que nous avons réparé les erreurs du passé et que nous avons réformé nos grands instruments collectifs, nous pouvons construire, investir, grandir.»

Au sein de l'appareil gouvernemental, tout est en suspens en ce moment, sauf l'étude détaillée de la loi 450 réformant la législation, à la suite de la décision de la Cour suprême dans l'affaire Libman, sur les élections et les consultations populaires. Les débats reprennent demain matin en commission parlementaire. Cette loi pourrait être rapidement adoptée dès le retour en chambre le 20 octobre et les libéraux, pensent les péquistes, seraient très mal vus s'ils retardaient ce processus puisqu'ils disent souhaiter ardemment des élections rapides.

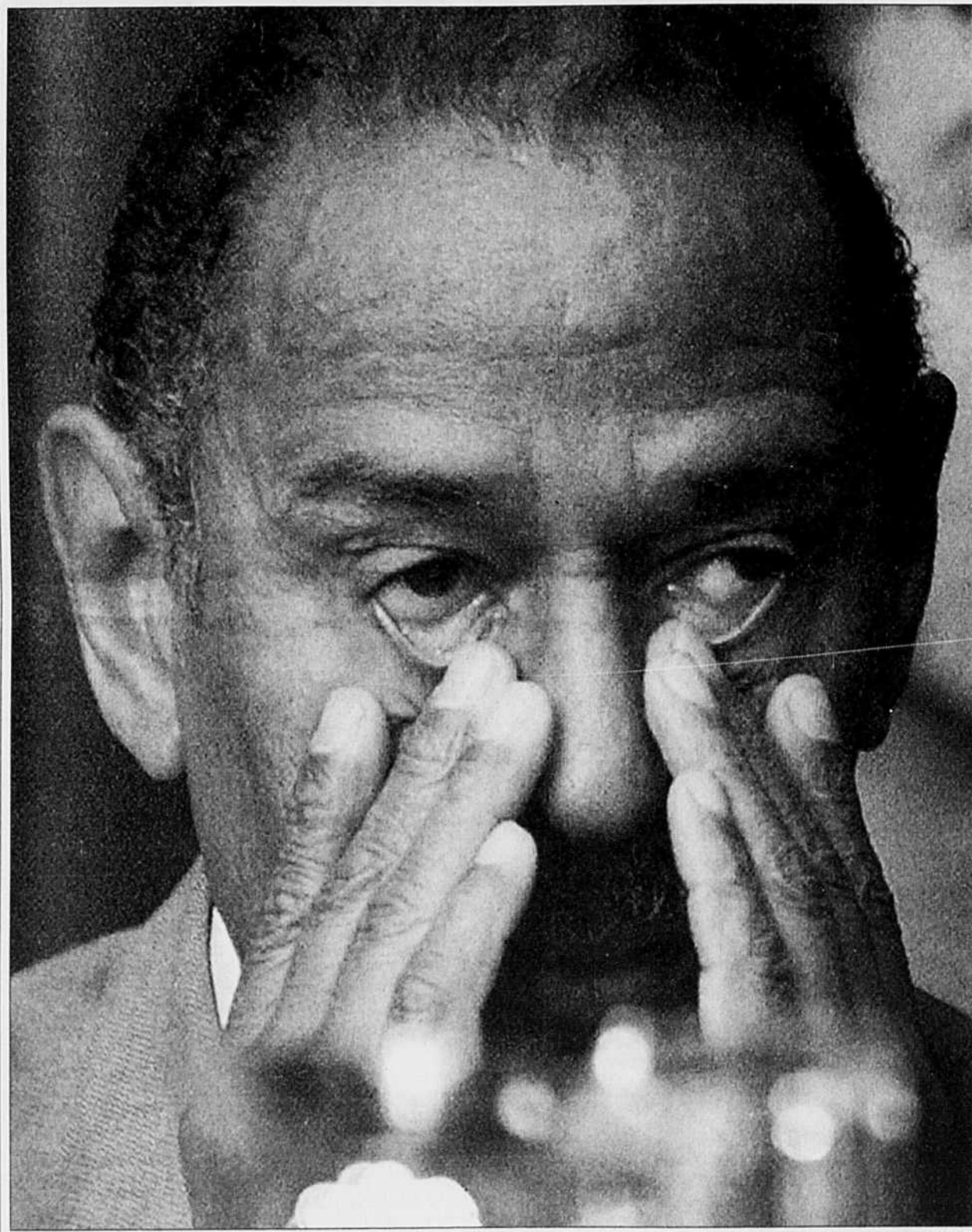
Par contre, les stratégies du gouvernement sentent les frictions entre organisateurs conservateurs et libéraux au sein du PLQ de Jean Charest favorisent la réélection du parti au pouvoir. Chez les libéraux, on réplique que l'approche de l'élection fera en sorte que tous se serreront les coudes et

qu'aucun flottement ne paraîtra et n'affectera l'organisation électorale sur le terrain.

Les négociations avec les 400 000 employés du secteur public pâtissent également du dépôt des offres patronales, qui devaient se faire au plus tard au début octobre, les syndicats commencent à ruer dans les brancards. Mais Québec n'a pas l'intention de mettre quoi que ce soit sur la table avant une dizaine de jours, leur a-t-on expliqué, soit après que le premier ministre se soit finalement décidé sur la date des élections.

Les syndicats s'attendaient toutefois à ce que le gouvernement prenne son temps puisqu'eux-mêmes ont été le plus longuement possible la période de dépôt de leurs revendications. Ces demandes sont importantes sur le plan salarial, mais probablement encore plus au niveau normatif en raison d'une révision de fond en comble des conventions collectives. Cela laisse entrevoir de longues négociations dont le gouvernement saurait mal se sortir s'il attend au printemps pour déclencher les élections.

## Soirée éprouvante



UN MEMBRE de la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis, Jon Conyers, se frotte les yeux avant que la commission ne commence le débat sur l'ouverture d'une enquête en destitution contre le président Bill Clinton, la troisième enquête du genre au pays. En fin de soirée, hier, les membres de la commission judiciaire ont donné le feu vert à la tenue d'une telle enquête. Nos informations en page A 5.

## BOURQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Jekyll et de Mr Hyde. «Les deux Bourque, ce n'est pas seulement le jardinier et le maire. En lui, il y a un côté bon et un côté mauvais, un côté blanc et un côté noir», constate-t-il. Le bon côté se manifesterait à travers la Fondation du maire pour la jeunesse alors que le côté plus sombre serait à l'œuvre dans les excès de M. Bourque, par exemple, lors de son affrontement avec le gouvernement du Québec un mois après son élection quand il a refusé de respecter la loi constitutive de Montréal.

Après avoir été un fonctionnaire créateur, un homme de projets, Pierre Bourque a subi une métamorphose exacerbée par l'accès au pouvoir, soutient M. Chanlat. «L'ère ne bouge pas. Pierre Bourque était donc comme il s'est révélé au lendemain des élections. Mais ce qui l'empêchait d'aller jusque-là auparavant, c'était son métier et ses supérieurs hiérarchiques», tranche le professeur.

Et maintenant que Pierre Bourque est au-dessus de la structure, «sans contrôle», il se croit invincible, adoptant un comportement monarchique. M. Chanlat démontre ses affirmations à travers l'ascension du jardinier à la mairie et surtout, les cent premiers jours de l'administration Bourque. «Les quatre autres années, Pierre Bourque a bégayé», assure-t-il.

M. Chanlat revient également sur l'épisode de 1992, lorsque le fonctionnaire Bourque a affronté l'administration du maire Jean Doré sur la place publique. M. Chanlat ne renie d'ailleurs pas le texte qu'il avait alors écrit sur le «chef-d'œuvre» de M. Bourque comparativement au «gâchis» du secrétaire général de l'époque, Pierre LeFrançois. «Ce livre est le récit d'un échec, celui du maire Bourque et le mien», écrit M. Chanlat en introduction.

Les adversaires politique du maire Bourque se préparaient déjà hier à se nourrir du livre de M. Chanlat pour attaquer le premier magistrat de la Ville.

## EXPOS

«Remplacer Brochu ne changerait rien, comme ça n'a jamais rien changé ailleurs»

SUITE DE LA PAGE 1

de son nez, et le rachat des parts que détient M. Brochu dans les Expos, M. Selig, un «optimiste de nature» selon ses propres mots, s'est dit «très inquiet» pour l'avenir de l'équipe à Montréal. Mais il a catégoriquement nié, et dix fois plutôt qu'une, qu'une injection d'argent provenant du secteur privé pourrait relancer le club et assurer son avenir.

«Y a-t-il de nouveaux investisseurs intéressés à construire un stade?», a-t-il d'abord demandé, avant d'ajouter: «En 33 ans au baseball, je n'ai jamais vu un seul projet [de nouveau stade] où des investissements privés ont pu à eux seuls régler le problème. À Seattle, ils ont changé deux fois de propriétaires, et les nouveaux ont dit au bout de deux ou trois mois qu'ils avaient le même problème que leurs prédécesseurs, que ça ne fonctionnait pas.»

«Si des gens sont assez naïfs pour croire qu'un changement de propriétaires peut résoudre le problème de fond, ils se trompent», a dit le commissaire.

M. Selig a donc défendu avec la dernière énergie le travail de Claude Brochu, rabaisant au rang de «questions secondaires» les suggestions voulant que la venue d'un nouveau porte-parole dans le dossier d'un stade à ciel ouvert au centre-ville puisse faire progresser les choses, et éventuellement, grâce à un nouveau plan d'affaires, assouplir la position du gouvernement du Québec.

Les critiques émises à l'endroit de M. Brochu, a-t-il déclaré, sont «injustes et erronées» et sont «une question secondaire». «Vous pourriez le remplacer 15 fois et être toujours en face du même problème, à savoir que les Expos ne peuvent pas, dans la situation actuelle, générer des revenus suffisants.»

«M. Brochu a une connaissance remarquable du monde du baseball. Le remplacer ne changerait rien, comme ça n'a jamais rien changé ailleurs. Le problème n'est pas là. On crée une diversion en soulevant une telle hypothèse et je ne tolérerai pas de diversions», a dit M. Selig.

«Si M. Brochu part, vous pouvez parier que le prochain message sera aussi impopulaire dans moins d'un mois», a-t-il ajouté.

La position du baseball majeur reste par ailleurs que l'État doit absolument participer au financement d'un nouveau stade, une contribution que M. Selig n'a toutefois pas chiffrée. Une aide publique est nécessaire, «bien entendu. Ça a été le cas partout ailleurs», a-t-il dit, indiquant que «le modèle d'aujourd'hui est un partenariat public-privé, auquel les Expos doivent se conformer».

Mais il est ressorti de la discussion d'hier que le premier ministre Bouchard maintient sa décision de n'investir aucuns fonds publics dans l'entreprise. «Les deux côtés se sont expliqués, et il n'y a pas de changement dans la position du gouvernement. Voyons ce qui va arriver», a relaté M. Brochu.

M. Bouchard, pour sa part, n'a pas rencontré la presse au terme de la rencontre.

Quant à Claude Brochu, il a affirmé n'avoir reçu aucune offre de rachat de ses parts, et n'a même eu aucune discussion avec quiconque à cet égard. «Personne ne m'a parlé de quoi que ce soit. Ce sont des histoires, toutes sortes de rumeurs. C'est complètement faux. Ça ne s'est pas produit», a-t-il dit. Pour le reste, «l'objectif ne change pas», même s'il reconnaît que les actionnaires «se tiraillent». «On doit mettre de côté toutes les questions de personnalité et travailler ensemble pour que ça se réalise.»

Enfin, Bud Selig a commenté la lettre vtriologique qu'il a adressée la semaine dernière au président du conseil de la société en commandite que forment les Expos, Jacques Ménard, lui enjoignant de ne plus faire de déclarations publiques sur les humeurs des actionnaires du club. «Je lui ai simplement dit que la seule façon de mener notre sport consiste à confier à une seule personne le soin de contrôler chaque franchise», et cette personne est M. Brochu.

Puis, comme un leitmotiv: «Mais c'est une question secondaire. Il faut absolument un nouveau stade, c'est tout. La question que toutes les parties doivent se poser est la suivante: est-ce que cette communauté se portera mieux si les Expos s'en vont? Je ne pense pas.»

Publié le vendredi 16 octobre 1998



SOYEZ à la page

Mode

vos rendez-vous mensuel...

Tombée publicitaire le vendredi 9 octobre 1998